

SMH MENSUEL

379



Janvier 2015 - ville de Saint-Martin-d'Hères - Journal municipal d'information



JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Urbanisme

Le Plan d'occupation des sols en révision

► Page 3

Énergies positives

Des familles, des écoles et la ville s'engagent

► Pages 10 et 11

Finances locales

Débat d'orientation budgétaire au Conseil municipal

► Page 12

Sport

L'OMS a tenu son assemblée générale

► Page 18

Meilleurs vœux 2015



Le maire et l'ensemble du Conseil municipal souhaitent à tous les Martinérois, aux associations, aux forces vives locales ainsi qu'aux acteurs économiques et institutionnels, une année 2015 faite de projets, d'initiatives et de réussites personnelles et collectives ♦

Meilleurs vœux pour 2015



L'AGENDA

Mercredi 7 janvier

Vœux du maire aux associations, aux forces vives, aux acteurs économiques et institutionnels

À 19 h - L'heure bleue ♦

Samedi 10 janvier

Vœux du maire aux nouveaux Martinérois

À 10 h - Maison communale

Mercredi 14 janvier

Some dance to...

Danse par la C^{ie} Scalène
À 20 h - L'heure bleue ♦

Jeudi 15 janvier

Some dance to...

Danse par la C^{ie} Scalène
À 14 h 15 - L'heure bleue ♦

Mardi 20 janvier

Conseil municipal

À 18 h - Maison communale ♦

Jeudi 22 janvier

Vernissage de l'exposition Gilbert & George et Obey

À 18 h 30 - Espace Vallès ♦

Vendredi 23 janvier

2 000 ans de mensonge

Humour avec Christophe Alévêque et Serena Reinaldi
À 20 h - L'heure bleue ♦

Mercredi 28 janvier

Pss Pss

Clown, cirque par la C^{ie} Baccalà Clown
À 19 h - L'heure bleue ♦

Samedi 7 février

Le film du dimanche soir

Théâtre forain par la C^{ie} Annibal et ses éléphants
À 19 h - L'heure bleue ♦

SMH Mensuel : Le débat d'orientation budgétaire, présenté lors du dernier Conseil municipal, fixe un certain nombre d'orientations et de choix politiques. Nous le savons, le contexte est difficile. Que pouvez-vous nous dire sur la situation martinéroise ?

David Queiros : Les communes auront de moins en moins de dotations de l'État, ce mécanisme est effectif depuis deux ans. Nous perdons 700 000 euros sur notre budget 2015, alors que les dépenses imposées par l'Etat augmentent. J'en veux pour exemple la mise en place des rythmes scolaires. Nous avons décidé de ne pas peser sur le budget des familles en proposant des activités gratuites lors du temps périscolaire du soir. Une décision forte de sens mais qui a forcément des répercussions financières sur le budget de la ville. La bonne gestion de la commune porte ses fruits et notre objectif est de continuer dans ce sens. Nos orientations vont permettre de consolider tout le champ éducatif par des investissements sur les groupes scolaires. Notre budget 2015 se veut volontariste afin de résister à l'austérité imposée par le gouvernement. Nos orientations politiques sont réaffirmées : nous voulons que notre ville soit dynamique, solidaire et durable. Pour ce faire, nous défendons un service public fort, de qualité, de proximité répondant aux besoins de la population ; un développement de la ville à travers des aménagements variés et équilibrés ; un soutien important à l'action sociale de proximité à travers le CCAS.

SMH Mensuel : Pour rebondir sur le thème de l'éducation et faire le lien avec l'actualité, pouvez-vous nous parler de votre position quant à la sortie du secteur RRS du collège Fernand Léger ainsi que du groupe scolaire Henri Barbusse ?

David Queiros : Nous sommes confrontés à une situation que nous redoutions avec les élus. Évidemment, nous sommes opposés à la sortie du collège Fernand Léger du Réseau de réussite éducative (RRS). Cette décision va à l'encontre des orientations annoncées. En effet, sur le quartier Champberton, qui est défini comme prioritaire par l'État, les effectifs des écoles primaires qui dépendent de ce collège sont en hausse. La sortie du RRS ne peut donc qu'être considérée comme une injustice. Les élus de la majorité et moi-même ne voulons pas d'une Éducation nationale à deux vitesses. Nous devons surtout nous battre, aux côtés des parents d'élèves, des enseignants et du monde éducatif pour maintenir nos écoles et collèges en RRS afin de conserver les moyens nécessaires à la réussite scolaire des enfants et de ne pas avoir des classes surchargées.

SMH Mensuel : En ce début d'année, quels sont vos vœux pour les Martinéroises et Martinérois ?

David Queiros : Dans cette période d'aggravation de la crise et d'augmentation des conflits dans le monde, j'aimerais formuler des vœux de paix, d'amitié entre les peuples et d'épanouissement individuel et collectif à toutes les Martinéroises et Martinérois ainsi qu'à leurs familles et leurs proches ♦

Propos recueillis par ACB

■ RÉVISION DU POS

Vers un nouveau Plu

La commune vient de s'engager dans la révision de son Plan d'occupation des sols en vue de sa transformation en Plan local d'urbanisme. Le point sur la situation.

Approuvé en 2001, le Plan d'occupation des sols (Pos) a été plusieurs fois modifié pour prendre en compte les évolutions de la ville et permettre la bonne réalisation des projets portés par la commune. Il a été appliqué jusqu'au 20 octobre 2011, date de l'approbation du Plan local d'urbanisme (Plu) annulé par la Cour administrative d'appel de Lyon le 13 novembre 2014. La conséquence immédiate de ce jugement est donc le retour aux règles du Pos. Ce dernier est mis en révision par une délibération adoptée en Conseil municipal le 16 décembre 2014 en vue de sa transformation en un nouveau Plu.

PLUI

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

ont prévu que la compétence urbanisme devait revenir à la Métropole qui devra élaborer un Plui (Plan local d'urbanisme intercommunal). La révision du Pos communal s'inscrit donc dans une étape intermédiaire nécessaire au regard des dispositifs législatifs à prendre en compte.

Concertation

Autre point important, la concertation. Elle a été lancée officiellement après le vote de la délibération et s'effectuera selon les modalités suivantes : mise à disposition en mairie d'un registre destiné à recueillir les observations du public pendant toute la durée des études, organisation de trois réunions publiques et informations tout au long de l'avancement du projet ♦ EM



■ PROJET : LES OBJECTIFS POURSUIVIS



Les objectifs poursuivis par la procédure de révision doivent être clairement précisés. Ils sont répartis selon différents axes. SMH Mensuel vous en propose une sélection.

foncier et la qualité urbaine ; définir des orientations urbaines pour l'aménagement des réserves foncières que constituent les terrains Daudet, Guichard, Rival et Alloves.

Œuvrer pour une organisation cohérente de la ville

Bâtir ou pérenniser des pôles de vie à l'échelle des quartiers en développant les commerces et les services de proximité ; réaliser l'articulation et la continuité urbaine entre tous les quartiers de la commune ; optimiser et sécuriser les modes de

déplacements doux piétons et cycles et proposer une alternative à l'usage quotidien de la voiture individuelle ; assurer une meilleure insertion de la rocade et de la voie ferrée.

Pérenniser les espaces économiques de la ville

Intégrer les activités économiques et commerciales au tissu urbain ; mettre en œuvre le renouvellement urbain des friches économiques, en particulier le long de l'avenue Péri ; engager la mutation de la zone des Glairons en relation avec le Domaine universitaire et le Pôle international d'innovation pour les logiciels et sys-

tèmes intelligents (Pils) et amorcer celle de la zone de Champ Roman.

Être compatible avec le Schéma de cohérence territorial (SCOT)

Localiser son développement sur les secteurs identifiés comme espaces préférentiels de développement urbain ; favoriser la mise en œuvre du Programme local de l'habitat en maintenant un rythme de production de logements par des opérations de renouvellement urbain et l'urbanisation des réserves foncières des secteurs Daudet, Guichard, Rival et Alloves ; favoriser la mixité sociale dans le cadre de futures opérations d'habitat ♦ EM

Délibération

Affichage
Par délibération en date du 16 décembre 2014, le Conseil municipal a décidé de prescrire la révision du Plan d'occupation des sols en vue de l'élaboration du Plu sur l'ensemble du territoire de la commune et a fixé les modalités de la concertation. Cette délibération peut être consultée en mairie où elle fait l'objet d'un affichage pendant un mois ♦

■ CE QU'EN DIT...



Michelle Veyret,
première adjointe en charge de l'urbanisme

« L'annulation de notre Plan local d'urbanisme de 2011 est une décision pénalisante pour la ville et ses habitants. À l'heure où la crise du logement frappe les ménages de plein fouet, ce jugement de la Cour administrative d'appel de Lyon nous paraît aussi injuste qu'incompréhensible. Cette décision va conduire la ville à retarder un certain nombre de projets d'aménagement d'envergure à l'image de l'écoquartier Daudet, un programme ambitieux de 435 logements qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche de développement durable. Au total, ce sont plus de 600 logements qui seront retardés, ce qui est plus que regrettable au vu de la hausse du nombre de demandes à Saint-Martin-d'Hères et plus largement dans toute l'agglomération. En plus d'être un frein pour les politiques publiques, il s'agit aussi d'une mauvaise nouvelle pour l'économie

locale et l'emploi, notamment dans le secteur du bâtiment. Face à cette situation, la ville a néanmoins su rebondir rapidement en votant la révision du Plan d'occupation des sols (Pos) de 2001, de nouveau en vigueur, lors du Conseil municipal du 16 décembre. Ce nouveau Plu à venir va permettre de s'inscrire dans la continuité de ce qui a été entrepris en allant plus loin dans le développement durable urbain, et de poser les bases d'un futur Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) qui doit se construire dans les années futures avec la métropole. Dans ce contexte, j'aimerais ainsi préciser que la ville a reçu tout le soutien des élus de la métropole dans la mise en œuvre de cette révision et des projets de logements à Saint-Martin-d'Hères. » ♦ Propos recueillis par EM

Renforcer la préservation de l'environnement

Poursuivre la préservation de la colline du Murier en limitant l'urbanisation aux secteurs urbanisés ; valoriser les berges de l'Isère ; identifier et mettre en valeur une trame verte et bleue afin de préserver la biodiversité ; favoriser une gestion équilibrée et durable des ressources en eau, de l'assainissement, du traitement des déchets ; réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique par habitant ; réduire l'exposition aux ondes électromagnétiques.

S'engager dans une densification urbaine de qualité pour éviter l'étalement urbain

Favoriser les formes urbaines permettant d'optimiser la consommation de

1 Cet été, des habitants du quartier Renaudie accompagnés par la GUSP et avec la complicité des Ineffables, d'une habitante fleuriste-paysagiste et des services municipaux voirie et espaces verts ont travaillé à embellir deux grandes jardinières. La réalisation, composée de galets colorés, d'un tipi et d'une plantation de bambous nains, a été inaugurée fin novembre en présence d'élus et d'une vingtaine d'habitants ♦



2 La générosité n'a pas fléchi lors de la 30^e collecte nationale de denrées organisée par les Banques alimentaires. En Isère, 3 000 bénévoles ont collecté 230 tonnes de denrées dans 130 grandes surfaces ♦



3 4 Placé sous le thème de "Sur la guerre et la paix", le Festival international de poésie a déroulé son temps fort, "trois jours pour la poésie à Saint-Martin-d'Hères", les 28, 29 et 30 novembre à L'heure bleue ♦



5 David Queiros, vice-président de la Métro en charge de l'économie sociale et solidaire et Eric Piolle, conseiller communautaire, ont inauguré la Boutique éphémère à Grenoble, créée par le collectif Deuxième acte, regroupant six associations de l'économie solidaire, dont La Brocante de mamie et Solidura à Saint-Martin-d'Hères ♦



6 Mardi 2 décembre, le maire et les élus ont rencontré les habitants du sud de la ville pour les informer et échanger avec eux sur la mise en œuvre de la métropole ♦



7 Sur le banc de l'existence, spectacle proposé par Les Phénomènes, était au programme de la Popote du peuple qui invitait les habitants à un Cabaret théâtre suivi d'un repas partagé ♦



8 La maison de quartier Romain Rolland était en fête les 17, 18 et 19 décembre. Des balades en calèche étaient au nombre des festivités ♦



15% DE REMISE SUR L'ADDITION*

* A VALOIR SUR VOTRE PROCHAIN REPAS - Valable jusqu'au 30/06/2015.
 - Hors Formules Planché Express, hors samedi soir et jours fériés.
 - Une seule offre par table - Offre valable sur présentation de ce coupon.
 - Offre non cumulable avec toute autre offre ou promotion.
 - Offre valable dans les restaurants La Pataterie de ST MARTIN D'HERES.

La Pataterie RESTAURANT

90 Avenue Gabriel Péri - **ST MARTIN D'HERES**

SAS FLCC DEVELOPPEMENT, entreprise indépendante, membre du réseau de franchise LA PATATERIE

TRAVAUX TRV PUBLICS

TERRASSEMENT RESEAUX VOIRIE

Génie civil
Canalisateur de France

1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
 Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
 trv-tp@orange.fr

TRAVAUX EN COURS

SCHEMELLE ENVIRONNEMENT
 RECOGNITION THERMIQUE 2012

Document non contractuel - Nov. 2013

VIVRE À ST MARTIN D'HERES

2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements

TVA RÉDUITE

Orphée & Eurydice

Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 142 000 €* ■ T4 à partir de 179 000 €*
 Place de parking couverte N°C103 Garage compris N°A201

ISERE HABITAT
 UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

résidence GREEN PARC
 Saint-Martin d'Hères

LANCÈMENT SAINT MARTIN D'HERES
 SECTEUR TAILLÈS

Optez pour la green attitude!

AVANT PREMIÈRE
 SOYEZ LES PREMIERS À RÉSERVER VOTRE APPARTEMENT!
RT2012

Du T2 au T5, 29 logements sur 2 et 3 étages

- Des commerces de proximité à quelques minutes.
- Un coin de verdure à 2 minutes du centre-ville.
- Des pistes cyclables qui vous mèneront où vous voulez.
- La digue toute proche vous promet détente et exercices.

Renseignements et vente:
0476 485 989
brunoblain-promotion.com

brunoblain
 Promotion

LE BOIS ÉNERGIE

Le chauffage d'aujourd'hui qui pense à demain...

www.cclag.fr

Compagnie de chauffage
 le confort durable, tout simplement

■ UN REPAIR CAFÉ À SAINT-MARTIN-D'HÈRES

C'est pour bientôt !

Créée sur le modèle des Repair café nés aux Pays-Bas, l'association martinéroise Un café et ça reparat verra le jour le vendredi 23 janvier, à l'issue de son assemblée générale constitutive. Avis aux bonnes volontés, aux curieux et à toutes celles et ceux qui en ont assez du gaspillage !

L'idée d'ouvrir un Repair café à Saint-Martin-d'Hères a pris forme fin 2013. De fil en aiguille, de rencontres en visites, un groupe d'habitants motivés s'est constitué. Accompagné par le CCAS, le projet a abouti à la création de l'association Un café et ça reparat qui ouvrira officiellement ses portes à l'espace Elsa Triolet tous les 1^{ers} lundis du mois, de 14 h à 19 h, dès le mois de mars. Ouvert à tous, le Repair café est un lieu où l'on vient pour réparer, faire réparer, apprendre à réparer soi-même objets, petit électroménager, meubles, vêtements... et tout ce qui peut être remis en état plutôt que d'être jeté. On y vient aussi pour partager ses savoirs, lutter contre la surconsommation, s'investir, échanger autour d'un café ou d'un thé...



► L'équipe des fondateurs de l'association Un café et ça reparat, presque au complet.

Appel à bénévoles

Les bénévoles séduits par ce concept d'avenir sont les bienvenus pour adhérer à l'association, rejoindre le Conseil d'administration, venir avec un objet à réparer sur place ou tout simplement donner un peu de leur temps en s'investissant dans la gestion du lieu et l'accueil des personnes, à l'instar de Marie-Lou, ravie à l'idée de « rencontrer du monde, donner un petit coup de main, préparer le café... » et pourquoi pas, de partager ses talents de couturière et tricoteuse ! « Il y a déjà des compétences dans l'association en électroménager,

électronique, menuiserie, mécanique, informatique... », cite pêle-mêle Bernard, « mais tous les savoir-faire peuvent trouver leur place dans l'association ». « Le Repair café est aussi un lieu de transmission, de partage d'expériences où l'on peut montrer comment réparer et inciter les gens à le faire eux-mêmes », ajoute, convaincu, Pierre. « Oui, et l'on peut aussi venir simplement parce qu'à l'association il y a la petite pince qui va bien ! », déclare Fabienne. Prête à endosser la fonction de secrétaire au sein de Un café et ça reparat, la Martinéroise confie s'engager dans le bénévolat

associatif pour la première fois. Sa motivation première ? « Lutter contre le gaspillage et la prolifération des déchets. » Un aspect sur lequel l'ensemble du groupe se retrouve. S'engager de quelque manière que ce soit à faire vivre le Repair café martinérois, c'est participer, à son niveau, à rompre la spirale de la surproduction de déchets, à mettre un frein au gaspillage, à refuser aussi le diktat de l'obsolescence programmée. Le tout dans un lieu « convivial, où l'on peut rencontrer du monde et rendre service aux gens », conclut Alain. Vivement le 23 janvier ! ♦ NP



Assemblée Générale

L'assemblée générale constitutive de l'association Un café et ça reparat créée par des habitants sur le modèle des Repair café se tiendra vendredi 23 janvier à 19 h à l'espace Elsa Triolet ♦

■ GÉRONTOLOGIE

Un numéro d'appel unique

Depuis le 5 janvier, le Centre communal d'action sociale a mis en place un numéro d'appel unique en direction de tous les Martinérois confrontés de près ou de loin aux problématiques liées à l'avancée en âge.



Désormais, un seul numéro, le 04 56 58 32 20, permet aux personnes âgées, aux Martinérois

accompagnant un proche vieillissant ainsi qu'à toutes les familles confrontées dans leur cercle à l'avancée en

âge et ayant besoin d'un conseil, d'une information, d'une orientation ou tout simplement d'une écoute, de trouver réponse à leur attente. Deux objectifs, issus de constats, ont conduit les professionnels du secteur gérontologie du CCAS à mettre en place ce numéro d'appel unique : rendre plus facile et plus lisible l'accès aux informations gérontologiques, souvent dispersées et compliquées, en permettant aux habitants de trouver immédiatement le bon interlocuteur, les bonnes réponses aux interrogations, le dispositif approprié... Mais aussi accompagner au quotidien les aidants familiaux (personnes s'occupant à domicile d'un proche – conjoint, frère, sœur, parent – en perte d'autonomie) dans leurs dé-

marches et leur besoin d'écoute. Des personnels du Service de développement de la vie sociale (SDVS), du logement foyer pour personnes âgées (LFPA), du centre de jour Gabriel Péri et des soins infirmiers sont à la réception des appels. Formés à l'écoute active par la psychologue du secteur gérontologique, ces agents ont également réalisé un important travail de recensement des dispositifs, des interlocuteurs spécifiques présents dans la commune et au-delà, non pas pour répondre aux demandes, ce n'est pas le rôle du numéro unique, mais pour orienter, informer et conseiller efficacement les habitants et leur éviter de se perdre dans les méandres administratifs ♦ NP

Numéro

Unique
Des professionnels de la gérontologie à votre écoute au 04 56 58 32 20, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ♦

■ JOBS & CITÉ

Coup de pouce vers l'insertion professionnelle

Favoriser les publics en marge des dispositifs d'information à s'inscrire dans une démarche professionnelle, tel était le but de l'action Jobs & Cité, créée par le cabinet Nes & Cité et pilotée par la ville.



Jeudi 20 novembre : les candidats affluent à la brasserie le Canberra. Le public issu des quartiers Renaudie, La Plaine, Champberton et Henri Wallon mise beaucoup sur cet après-midi. Objectif : mettre en relation des candidats à l'emploi issus de zones défavorisées et des entreprises en besoin de recrutement engagées au quotidien dans la lutte contre les discriminations. À la clé : une aide à

la création d'un mini-CV flyer et un entretien avec l'une des entreprises présentes (La Métro, La Sémitag, la ville de Saint-Martin-d'Hères, Axéo, Charlott). Soutenue financièrement par l'État, la Métro et la préfecture de l'Isère, cette démarche a été mise en place grâce à plusieurs services et acteurs de la ville : la direction des ressources humaines, le Pôle jeunesse, la MJC les Roseaux, la Gusp, la Mise,

la Mission locale, le CCAS, le service prévention et l'association de prévention. « Face aux discriminations à l'embauche et à la précarité, j'ai toujours affirmé ma volonté de renforcer un service public de proximité », a rappelé le maire David Queiros, qui a tenu à « saluer l'engagement de l'État, les partenaires locaux, les entreprises et le cabinet Nes & Cité. » Au total, une quarantaine de personnes ont

participé à l'opération. Celles n'ayant pu être présentes le jour J ont bénéficié d'une séance de coaching avec Nes & Cité et la MJC les Roseaux. Pour Grégory Fontaine, responsable exécutif pôle médiation de Nes & Cité, « cette première expérience à Saint-Martin-d'Hères est très positive en termes de public et de présence des entreprises. » Il a été très satisfait du rôle joué par les acteurs et les services de la ville, ces derniers ayant notamment réussi à « expliquer les conditions d'accès à la fonction publique. Le service public est un formidable levier d'investissement et d'emplois en les démystifiant. Si le bilan de l'opération n'est pas définitif, nous savons que plusieurs participants sont entrés dans un processus de formation ou ont décroché un emploi. » Les candidats ont aussi été orientés vers la Mission locale et la Mise. Quant à la direction des ressources humaines de la ville, elle a reçu une quinzaine de jeunes en fonction des emplois vacants et des remplacements. « J'ai transmis les CV de plusieurs candidats au service périscolaire qui les recevra en entretien. J'en ai orienté d'autres vers des emplois saisonniers. Certains candidats avaient un fort potentiel pour travailler dans la fonction publique. C'est une expérience à renouveler. » ♦ EC

■ INSERTION

Aller vers les demandeurs d'emploi

Depuis 2010, la Mission locale et la Mise* travaillent main dans la main autour d'une initiative "Aller vers" dont l'objectif est de partir à la rencontre des demandeurs d'emploi.



Mardi 2 décembre, Delphine Allibert, conseillère emploi à la Mission locale et Anne Chovet, directrice de la Mise, ont choisi la maison de quartier Louis Aragon pour accueillir le public. « L'objectif est d'organiser un rendez-vous mensuel autour de l'emploi sous la forme d'entretiens individuels. Notre démarche étant d'aller vers les habitants, nous nous déplaçons chaque fois dans différents lieux », explique Anne Chovet, qui précise : « Ces temps d'information et d'échange nous permettent de leur présenter nos différentes actions, de répondre à leurs questions et de les orienter si besoin vers d'autres structures. » Ce jour-là, les deux professionnelles de l'emploi ont reçu une

dizaine de personnes, de tous âges et de tous horizons. Parmi elles, Joëlle, 52 ans. « Je suis arrivée à Saint-Martin-d'Hères il y a six mois. Je viens de l'île de la Réunion où j'avais mon propre restaurant que j'ai perdu pour des raisons familiales. Aujourd'hui je cherche un contrat aidé dans la restauration pour me relancer avant de trouver quelque chose de plus stable. » Lors de son entretien, Joëlle a glané quelques bonnes informations comme la nécessité d'être suivie par un conseiller Pôle emploi ou encore la possibilité de travailler son CV et sa lettre de motivation au sein d'un atelier spécifique. Bénévole à la maison de quartier Louis Aragon, au Secours populaire

et à Mosaïkafé où elle a déjà concocté des plats réunionnais ayant fait l'unanimité, Joëlle est aussi généreuse que motivée. « Mon rêve serait de monter un nouveau restaurant, ici, dans le quartier Renaudie. Ce qui me plaît dans la restauration, c'est accueillir les gens, discuter avec eux, leur faire à manger et voir leur sourire quand ils apprécient. » Et Anne Chovet de rebondir : « Vous pouvez également être accompagnée dans votre projet de création d'activité. Une permanence a lieu tous les mardis après-midi... » Le processus est en route. "Aller vers", c'est aussi accompagner les demandeurs d'emploi pour les "mener vers" la réussite de leur projet ♦ EM

* Maison de l'insertion, de la solidarité et de l'emploi

■ CÉRÉMONIE

René Proby devient maire honoraire

Maire de Saint-Martin-d'Hères durant quinze années, René Proby a reçu le titre de maire honoraire des mains de son successeur, David Queiros, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en salle du Conseil municipal.

De nombreux Martinérois avaient tenu à être présents ce vendredi 5 décembre pour entourer leur ancien maire lors de la remise officielle du titre de maire honoraire, ainsi que nombre d'élus, anciens et actuels, de la commune et de l'agglomération. Un moment à la fois chaleureux et émouvant pour remercier René Proby de son action au service des habitants et de la ville.

Le médecin et le maire

Retraçant le parcours de René Proby, le maire David Queiros a d'abord insisté sur la cohérence de son engagement. « Médecin comme maire, il a construit sa vie autour d'une même démarche, celle d'un militant communiste. Brillant étudiant en médecine, il aurait pu devenir spécialiste ou chercheur, mais sa vocation était d'être près des gens. Il s'est installé comme médecin généraliste, ici, à Saint-Martin-d'Hères. Un choix volontaire d'être le médecin du peuple, des ouvriers, des employés, des familles, des personnes âgées... » Soulignant sa modestie, le maire a rappelé la grande qualité de ses diagnostics médicaux et son souhait d'apporter à chacun les soins les plus adaptés. « Comme maire, il a eu la même démarche et ses décisions ont été guidées par sa volonté de voir la



commune et les Martinérois respectés et considérés par toutes les institutions. Ses combats ont été nombreux pour défendre le service public et aller chercher les moyens financiers nécessaires à la construction de crèches, d'écoles ou d'équipements publics et sportifs. » Rappelant la présence de René Proby à chaque manifestation pour la défense de l'emploi, des salaires, des retraites et de la justice

sociale – comme sa récente mobilisation contre la fermeture de la poste de la République –, le maire a salué sa vision optimiste de la jeunesse à qui il a su faire confiance. Expliquant que cette distinction avait du sens, David Queiros lui a exprimé toute sa reconnaissance et sa haute estime pour l'action généreuse, émancipatrice et humaniste qu'il a menée tout au long de sa carrière. Très ému par cet

hommage, René Proby a répondu que ces paroles lui allaient droit au cœur : « J'ai toujours voulu aller à la rencontre des gens. C'est d'ailleurs ce qui m'a fait grandir en tant que maire. » Il a ensuite expliqué qu'il avait toujours appris auprès des autres, que ce soit comme médecin ou comme maire, et a remercié vivement les personnes présentes au cours de la soirée ♦ FR

Élu

25 ans
Conseiller municipal de 1989 à 1995 et conseiller délégué à la jeunesse de 1995 à 1998 dans les équipes municipales du maire Jo Blanchon, René Proby est élu maire de Saint-Martin-d'Hères, pour la première fois, le 17 février 1999. Il sera réélu en 2001 et 2008. Il est également conseiller général du canton Nord depuis mars 1998 ♦



© Jacques Conty

1



© P.P.A.

2



© P.P.A.

5



© P.P.A.

3



© P.P.A.

4



© P.P.A.

6

INSTANTS CHOISIS...

- 1 - 1999, René Proby devient maire
- 2 - En 2011, il est réélu au Conseil général avec 73 % des suffrages (2nd tour)
- 3 - 2006, le tramway arrive à Saint-Martin-d'Hères
- 4 - 2007, inauguration de l'école Paul Eluard entièrement réhabilitée
- 5 - 2011, avec les habitants lors d'une visite de quartier
- 6 - 2006, avec les lycéens de Pablo Neruda pendant la lutte victorieuse contre le CPE
- 7 - 2011, entouré de l'équipe du SMH rugby et des entraîneurs du FCG, lors des 1^{ers} Trophées des sports.



© P.P.A.

7

■ PLAN AIR CLIMAT

La ville montre l'exemple !

Dans le cadre du Plan air climat initié par la Métro, la ville a déjà réalisé d'importants efforts afin de limiter ses émissions de gaz à effet de serre.

La ville, qui s'inscrit dans le cadre du Plan air climat, dont l'objectif est de mobiliser et de structurer l'action des collectivités face au défi du changement climatique, visait une diminution de 12 % de sa consommation énergétique et de ses émissions de gaz à effet de serre entre 2006 et 2014.

Un objectif largement atteint

La baisse d'émissions de gaz à effet de serre (GES) a été de - 19 % entre 2006 et 2013. Pour l'année 2013, la ville a consommé 18 580 273 KWh, soit 516 KWh par habitant, légèrement en dessous de la moyenne nationale qui est de 527 KWh par habitant (enquête énergie sur le patrimoine pilotée par l'ADEME en 2012 pour une ville de la taille de Saint-Martin-d'Hères). Les trois postes concernés sont le parc de bâtiments, les éclairages publics et les feux tricolores ainsi que les véhicules municipaux. Le parc de bâtiments représente le plus gros gisement d'énergie, il englobe 72 % de la consommation totale. De réelles avancées ont été réalisées. En premier lieu, la rénovation de la Maison communale a permis d'obtenir une nette amélioration thermique du bâtiment, grâce à l'isolation des façades, le renforcement de l'isolation des combles, le traitement de l'occultation solaire, la mise en lu-

mière des façades et la régulation de chauffage (robinets thermostatiques, pompes à débits variables...). Le remplacement des chaudières vétustes et la rénovation de la crèche Gabriel Péri font aussi partie du dispositif qui a permis de réduire la facture énergétique pour l'année 2013. Innovante, la ville a également mis en place le système GTC (Gestion technique centralisée), qui permet de gérer à distance la chaufferie et de réguler la température en fonction des besoins réels. Seul bémol, le poste électricité qui a vu sa consommation augmenter entre 2012 et 2013.

Les efforts seront donc concentrés à l'avenir sur ce poste, dans un contexte de hausse des prix de l'énergie avec l'ouverture des marchés au 1^{er} janvier 2016. Deuxième poste, l'éclairage et les feux tricolores. La tendance est à la baisse si l'on compare la consommation de 2008 à 2013. Une étude concernant l'éclairage public pilotée par la Métro montre que la consommation par habitant est en-dessous de la moyenne de l'agglomération. Enfin, on note une baisse entre 2012 et 2013 de la consommation et des dépenses liées aux véhicules municipaux grâce à la mutualisation qui a conduit à la suppression de six véhicules et à la démarche éco-agent qui encourage les modes de transport alternatifs.



► La rénovation de la crèche Péri a permis de réduire la facture énergétique.

Plus globalement, la démarche éco-agent est une démarche participative initiée en 2010 et réunissant des

agents municipaux volontaires qui ont mis en place des actions, dont le tri du papier, la réalisation d'une campagne

■ FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

Un défi familial pour l'environnement

Une équipe martinéroise participe au défi Familles à énergie positive. Son objectif est de réduire ses consommations d'énergie d'au moins 8 % par rapport à l'hiver précédent, uniquement grâce à des changements d'habitudes.



© DR

Organisé par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), le défi permet chaque année de sensibiliser aux économies d'énergie plus d'une centaine de foyers de l'agglomération grenobloise dans une démarche participative et ludique. Pour cette 4^e édition, ce sont 14 équipes qui concourent pendant cinq mois (du 1^{er} décembre au 30 avril).

À Saint-Martin-d'Hères, une équipe dynamique et ultra motivée s'est lancée dans l'aventure. Les quatorze familles qui la composent (dix Martinéroises et quatre Giéroises) se sont réunies pour la première fois mercredi 10 décembre pour apprendre à se connaître et définir les objectifs du groupe. Parmi les participants, Elisabeth et son mari Edouard, hôtes de la soirée : « Ce sont nos voisins qui nous ont parlé du défi. Nous sommes contents de participer avec nos trois

enfants », explique Elisabeth, capitaine de l'équipe. « Le but du jeu est de diminuer notre empreinte énergétique et donc de faire baisser notre facture. Pour cela, nous allons faire la chasse au gaspillage sur l'ensemble de nos consommations », ajoute Edouard. Animateur thermicien pour l'Alec, Frédéric Roux-Sibilon était présent pour orchestrer cette première rencontre. L'occasion de présenter aux membres de l'équipe différents objets permettant de réduire ou mesurer ses consommations : un wattmètre, un thermostat, un mousseur hydro-économique pour robinet, un isolant radiateur, une ampoule à basse consommation, une multiprises (pour éteindre en une seule fois les veilles des appareils électroménagers) ou encore une paire de chaussettes en laine... « Il n'est pas anormal de porter un pull et des chaussettes chaudes à la maison

en plein hiver. Je vous rappelle au passage que la température idéale se situe entre 19 et 20° C. » Le concours vient déjà de débuter !

Au sein du groupe martinéro-giérois se côtoient des ménages différents –jeunes couples et familles avec enfant(s)– vivant dans des habitats divers (logement neuf ou ancien, maison ou appartement). Et si chaque foyer a pour mission de réduire ses dépenses énergétiques de 8 % en modifiant ses habitudes –chaque participant doit faire un relevé hebdomadaire de ses consommations et le transmettre au capitaine– c'est bien collectivement que le défi se gagne ! ♦ EM

■ POURQUOI 8 % ? Réduire ses consommations de 8 % est une référence au protocole de Kyoto.

s consommations d'énergie et

■ ÉCOLES À ÉNERGIE POSITIVE

La chasse au gaspi est ouverte

Trois écoles élémentaires de la commune, Condorcet, Paul Eluard et Henri Barbusse, se sont lancées dans le défi Écoles à énergie positive organisé dans le cadre du Plan air climat de la Métro.

Le défi Écoles à énergie positive, dont c'est la deuxième édition, s'adresse aux enfants de CE2, CM1 et CM2. À Saint-Martin-d'Hères, les classes engagées dans le concours ont pour mission de réduire les consommations d'électricité et de chauffage de leurs établissements d'au moins 8% par rapport aux années précédentes, sur une période courant de novembre à avril, en limitant les investissements financiers et en adoptant de nouvelles habitudes. Pour aider les élèves dans leur mission, un kit leur a été remis par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), coordinatrice de l'opération. Munis d'outils de mesure (wattmètre, luxmètre, sonde Co₂...), les enfants sont équipés pour analyser la consommation électrique des appareils présents dans l'école, l'éclairage lumineux ou encore la qualité de l'air ambiant. À eux ensuite d'être en veille, de proposer à l'ensemble des élèves de leur école d'adopter des comportements différents et de les sensibiliser. Véritable projet pédagogique élaboré par les équipes enseignantes, ce défi est ponctué d'interventions destinées à nourrir leurs apprentissages et leurs connaissances, leur donner des clés de compréhension et à les éveiller aux enjeux environnementaux. Ainsi,



les trois écoles bénéficieront d'interventions de techniciens de l'Association pour une gestion durable de l'énergie (Ageden) et de l'Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes (ADTC). La ville est également investie dans la mise en œuvre du défi Écoles à énergie positive. Si les compteurs électriques auxquels ont besoin de se référer les enfants pour effectuer régulièrement les relevés sont accessibles, un accès internet leur a été ouvert pour leur permettre de suivre les consommations de chauffage. Pour aller plus loin, les techniciens municipaux ont emmené

les élèves visiter les chaufferies qui desservent leurs bâtiments et des temps de rencontre, en lien avec le projet pédagogique et l'environnement qui les entoure, sont prévus en présence d'élus pour aborder plus largement l'organisation de la collectivité, la citoyenneté, les travaux en cours à l'école Henri Barbusse... En quelques semaines, les enfants se sont complètement pris au jeu et s'organisent pour faire la chasse au gaspillage, comme à l'école Henri Barbusse où des petites brigades veillent, entre autres, à ce que les portes donnant sur l'extérieur restent soigneusement fermées ! ♦ NP



de communication sur les éco-gestes ou encore la distribution de titres de transport Tag dans les services ♦ EC

■ SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : REJOIGNEZ LE GROUPE DE TRAVAIL

Placée sous le thème de la nature en ville, la Semaine du développement durable se déroulera du 1^{er} au 4 avril. La ville, via son service environnement, crée un groupe de travail composé d'habitants, de jardiniers des jardins familiaux et de techniciens municipaux pour mettre en place des projets (jardinage dans des espaces libres, délaissés ; organisation d'un ciné-débat avec des associations ; préparer et se préparer au débat sur la nature en ville...) qui seront valorisés lors de la Semaine du développement durable.

Les personnes intéressées sont conviées vendredi 16 janvier, à 18 h 30, à la maison de quartier Gabriel Péri.

Renseignements et inscriptions auprès du service environnement par téléphone au 04 76 60 73 14 ; par mail : anouk.blaise-leone@saintmartindheres.fr ♦

■ LE POINT DE VUE DE L'ÉLU



Christophe Bresson, conseiller délégué à l'eau, l'énergie et l'environnement

« La ville travaille sur plusieurs fronts en matière de développement durable. Elle met en œuvre deux grands types d'actions. L'une vis-à-vis d'elle-même, par des actions de réduction de ses consommations (éclairage public, véhicules et bâtiments municipaux) renforcées par la démarche éco-agents porteuse de projets comme la gestion des espaces verts ou la mutualisation des véhicules, dont nous mesurons aujourd'hui concrètement l'impact. La seconde vise à sensibiliser les habitants, à faire appel à l'implication de tous, sans culpabiliser personne et sous l'angle de ce que chacun peut faire : la Semaine du développement durable permet de regrouper ces engagements citoyens, de les fédérer et de les retrouver sur quelques jours. Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins. De nombreuses actions de réduction de nos consommations ont été menées sous le

précédent mandat en lien avec le Plan climat énergie. Outre le maintien de cet effort, la réflexion doit nous porter aussi sur la part d'énergies renouvelables dans notre consommation globale d'énergie. Nous avons des pistes, comme la mise en place d'une chaufferie-bois en s'appuyant sur l'entretien des forêts du Murier. La question de la nature en ville est également un enjeu de qualité de vie sur lequel nous proposons de réfléchir avec les habitants dès cette année. Nous souhaitons également creuser l'aspect "nature nourricière" en réservant des espaces que chacun pourrait librement planter, cultiver et récolter. Une action qui s'inscrit dans le prolongement de la forte tradition martinéroise des jardins familiaux et que nous souhaitons mettre en œuvre dans une démarche participative et co-construite avec les citoyens » ♦

Propos recueillis par NP

Qualité De l'air

Mardi 20 janvier à 20 h, à la salle des fêtes de Gières (15 rue Victor Hugo), l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), en partenariat avec Air Rhône-Alpes, propose aux habitants des communes de Saint-Martin-d'Hères, Venon, Gières et Domène, une conférence-débat sur le thème "Concilier chauffage au bois et qualité de l'air". Un temps pour en savoir plus sur l'impact de la mauvaise combustion du bois sur la qualité de l'air, pour aborder les actions en cours ou envisagées (plans régional et de la Métro) et s'informer sur les solutions performantes d'utilisation du bois énergie ♦

■ DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Préserver le service public dans un contexte difficile

Prévu par la loi, le Débat d'orientation budgétaire doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif. Il s'est tenu mardi 16 décembre à l'occasion du Conseil municipal.



► Pour 2015 la ville s'oriente vers une hausse de subvention de 150 000 euros pour le CCAS.

Adjoint aux finances, Jérôme Rubes (PCF) a ouvert le débat. « La construction du budget primitif 2015 intervient dans un contexte de baisse générale des dotations. En 2014, Saint-Martin-d'Hères a vu ses dotations diminuer de plus de 700 000 euros. Cette baisse va se poursuivre et s'accroître dans les trois prochaines années. Pour 2015, les dotations vont diminuer de près d'un million d'euros. » Une situation particulièrement complexe pour une ville dont les recettes de fonctionnement relèvent de dotations pour plus

de 50 %. « De nombreuses communes utiliseront sans doute le levier fiscal comme mode de survie. À Saint-Martin-d'Hères, nous faisons le choix, depuis 2005, de ne pas augmenter les impôts locaux pour ne pas peser sur les ménages. » Concernant les dépenses de fonctionnement, Jérôme Rubes a notamment évoqué une hausse de subvention de 150 000 euros allouée au CCAS, un maintien du poste personnel (hausse de 1,5 %) ainsi qu'une diminution globale des subventions aux associations de 5 %, précisant que celles qui œuvrent dans le

domaine social et solidaire ne seront pas impactées. Dans la section investissement, « nous avons fait le choix de diminuer l'enveloppe globale d'environ 30 % par rapport à 2014. Pour autant, nous avons des opérations majeures notamment dans le domaine de l'éducation, la culture et le sport. »

Le débat

Tour à tour, les conseillers municipaux ont pris la parole. Asra Wassfi (Alternative du centre et des citoyens) a notamment dénoncé « le poids des charges de personnel dans les dépenses de fonctionnement. » Avis partagé par Mohamed Gafsi (UMP) qui a également parlé d'un projet politique « vide de sens ». Pour Abdelaziz Guesmi (SC), « la ville est tributaire des dotations publiques mais ne doit pas s'en contenter. Je regrette que 52 % des Martinérois ne paient pas d'impôts. Je constate que la volonté politique existe mais j'estime que ce budget n'est pas assez combatif. » Et Christophe Bresson (PG) de répondre : « Les politiques d'austérité auxquelles nous faisons face placent notre ville dans une situation difficile et particulièrement injuste. Une seule solution s'offre à nous : gérer au mieux l'argent public avec beaucoup de responsabilité et en faisant des choix politiques forts

comme lutter pour la réduction des inégalités sociales et écologiques. » Jean Cupani (PS) a lui aussi tenu à recadrer l'assemblée : « C'est outrageant de dire qu'on n'a aucune ambition. On va quand même notamment réhabiliter deux écoles et la piscine municipale ! »

De son côté, Philippe Serre (Couleurs SMH) a expliqué que « depuis 2012, la ville se repose sur la cagnotte issue de la vente de logements appartenant à la ville. Il n'y a pas de vraie stratégie budgétaire politique sur le moyen terme. » En réponse, l'élu aux finances a expliqué que « l'excédent obtenu suite à la vente du parc nous permet de réduire nos investissements de manière progressive et non drastique comme d'autres communes. »

Et la première adjointe Michelle Veyret (PCF) de conclure les échanges : « On nous reproche de ne pas avoir de trajectoire politique claire. Or c'est l'inverse. Malgré le contexte difficile que nous connaissons tous, nous réaffirmons sans cesse les valeurs et les orientations annoncées depuis le début de notre mandat que sont la solidarité, le vivre-ensemble, l'émancipation, la réduction des inégalités, la laïcité et l'environnement. » ♦ EM

■ DÉMATÉRIALISATION DES DONNÉES

Un service optimisé pour les usagers

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, les collectivités locales sont amenées, entre autres, à simplifier les démarches administratives.



© P.P.A.

Saint-Martin-d'Hères est l'une des premières communes à avoir fait scanner les registres d'état civil (1995). Et depuis 2011, il est possible de s'inscrire en ligne sur les listes électorales. Depuis janvier 2014, un nouveau dispositif, Comedec (Communication électronique des données d'état-civil), a vu le jour. Outil majeur de la modernisation de l'État, il a été initié dans le cadre de la sécurisation des échanges destinée à renforcer la lutte contre la fraude documentaire réclamée par la Cnil lors d'une décision préalable au déploiement des passeports biométriques. Ce dispositif, mené par le ministère de la Justice et l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés), propose un nouveau mode d'échange des données d'état

civil entre les usagers demandeurs de passeports biométriques, les administrations et les notaires grâce à une plateforme d'échanges entre mairies détentrices des registres et demandeurs d'actes (administrations et notaires). Il est offert à toutes les communes sur la base du volontariat, et plus particulièrement aux communes de naissance (qui accueillent sur leur territoire une maternité). Ces dernières représentent 80 % du flux de demandes d'actes de naissance. Cet outil ne concerne dans un premier temps que les actes de naissance. À terme, son périmètre sera élargi aux actes de décès et aux mariages, aux avis de mentions et aux organismes de protection sociale. L'intérêt pour les usagers est multiple. Les

procédures sont simplifiées : l'utilisateur n'a plus à faire une demande d'acte de naissance. C'est la mairie recevant la demande de titre ou le notaire dans le cadre des dossiers qu'il instruit qui adressera via la plateforme Comedec une demande de vérification à la mairie détentrice des registres. Et elles sont plus rapides grâce à la suppression des délais postaux. La protection de la vie privée est par ailleurs garantie (les échanges d'informations sont limités au strict nécessaire). Pour les mairies, c'est un gain de temps. Saint-Martin-d'Hères, qui s'est d'ores et déjà dotée d'un nouveau logiciel destiné à dialoguer avec la plateforme, pourra utiliser ce service dès le printemps 2015 ♦ EC

Infos

Usagers

<http://vosdroits.service-public.fr/>
<http://www.ants.gouv.fr>
 Tél : 39 39
 Par ailleurs, dès le printemps 2015, les démarches des Martinérois pour obtenir un passeport biométrique seront simplifiées grâce au dispositif Comedec ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE

Les élus unis pour le développement de la ville

La dernière séance de l'année 2014 a donné lieu à de nombreux échanges au sein de l'assemblée délibérante martinéroise. Les élus locaux ont notamment débattu longuement sur la révision du Plan d'occupation des sols (Pos).



tra d'assurer les transferts de compétences de manière plus sereine et plus responsable », a précisé le maire.

Révision du Pos

La première adjointe Michelle Veyret (PCF) a ensuite rapporté la prescription de la révision du Plan d'occupation des sols (Pos) en Plan local d'urbanisme (Plu). Bien sûr, l'annulation du Plu martinérois par une décision de la Cour administrative d'appel de Lyon était dans tous les esprits, l'incompréhension de cette décision faisant la quasi-unanimité chez les élus. L'adjointe en charge de l'urbanisme a donc présenté les objectifs poursuivis dans le cadre de cette révision, regroupés en grands axes : renforcer la préservation de l'environnement, s'engager dans une densification urbaine de qualité pour éviter l'étalement urbain, œuvrer pour une organisation cohérente de la ville et pérenniser les espaces économiques de la ville.

Asra Wassfi (Alternative du centre et des citoyens) et Mohamed Gafsi

(UMP) se sont interrogés sur « les impacts financiers de l'annulation du Plu » quand Abdelaziz Guesmi (SC) a, lui, interpellé le maire sur « la possibilité d'un refus de cette révision par le président de la métropole ». David Queiros a apporté des points d'éclaircissement : « Bien sûr, cette annulation a un coût pour notre ville qui a travaillé sur l'élaboration du Plu pendant trois ans. Je mesure la gravité de la situation mais je suis convaincu que nous allons rebondir rapidement. Concernant le président de la Métro, il m'a apporté tout son soutien. »

De leurs côtés, les élus de Couleurs SMH, Philippe Serre et Georges Oudjaoudi, ont proposé d'apporter trois amendements à la délibération, dont l'un évoque la réduction de l'exposition aux ondes électromagnétiques. Ces amendements ont été acceptés et adoptés par la majorité.

La délibération a finalement été largement adoptée, seuls les quatre élus des groupes UMP et Alternative du centre et des citoyens s'étant abstenus de voter ♦ EM

Prochaine

Séance

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu mardi 20 janvier, à 18 h, en Maison communale ♦

La future métropole grenobloise a été au centre de l'attention des deux premières délibérations de la soirée. Celles-ci portaient sur deux conventions relatives à la gestion des services entre la ville et la nouvelle intercommunalité. Ces deux documents concernent les services suivants : voirie, défense extérieure contre l'incendie, urbanisme et planification, chauffage urbain, développe-

ment économique, logement et habitat, tourisme et gestion du service public de l'eau potable.

« Dans l'attente de la mise en place définitive de l'organisation, du budget et des services opérationnels de la métropole, cette dernière s'appuiera sur l'expérience de gestion de nos services municipaux. » Ces deux conventions sont conclues pour une durée maximale d'un an. « Ce choix nous permet-

■ TRAVAUX

Réhabilitation de deux maternelles

Les élus ont également voté une délibération portant sur une demande de subvention auprès du Conseil général concernant des travaux de réhabilitation et d'extension des écoles maternelles Joliot-Curie et Henri Barbusse.

Ces travaux font partie d'un projet global engagé depuis plusieurs années, de requalification, extension et mise aux normes des groupes scolaires afin de permettre un bon accueil des enfants dans les écoles et leur répartition sur la commune. Le projet de l'école maternelle Henri Barbusse comprend les travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité incendie, le déplacement de la restauration actuelle et le réaménagement des surfaces libérées pour augmenter la capacité d'accueil afin d'installer quatre salles de classes, deux dor-



toirs, une salle des maîtres, une salle pour les Atsem, des sanitaires et une salle d'évolution. Le projet de l'école maternelle Joliot-Curie concerne

l'extension des locaux qui permettra d'accueillir deux classes supplémentaires (de 4 à 6 classes), l'agrandissement des salles de services de repas et

de la pièce dédiée aux Atsem, l'amélioration du confort thermique ainsi que la création d'un 2^e dortoir, d'un 2^e bloc sanitaires et de surfaces extérieures couvertes pour les enfants. Les livraisons de ces deux opérations sont prévues respectivement pour février 2015 et septembre 2016. La présentation de ces deux projets dans le cadre de la programmation 2015 du Contrat territorial de l'agglomération grenobloise relève de la thématique prioritaire "bâtiments scolaires" retenue pour le dépôt des dossiers auprès du Conseil général ♦ EM

Aides

Allouées

Une délibération a été adoptée pour permettre au maire de signer une convention financière entre la ville et l'Opac 38. Celle-ci précise que la commune versera au bailleur une subvention d'équipement de 105 000 euros pour contribuer à une maîtrise de l'augmentation des loyers liée aux travaux de réhabilitation de la résidence Robespierre ♦

■ UNE CONVENTION PARTENARIALE POUR LA MAZURKA



En fin de séance, le Conseil municipal a adopté une délibération concernant la signature de la convention partenariale entre la ville, le CCAS et la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) définissant les engagements réciproques pour la création et la

coordination de services en direction des personnes âgées de la résidence intergénérationnelle La Mazurka dans le cadre du Label habitat senior service. Les trois partenaires s'engagent ainsi à assurer une veille autour des populations concernées afin

de détecter, anticiper et prendre les mesures nécessaires au maintien du bien-être des personnes âgées. Déjà lancée, la construction de la charte de bon voisinage est un exemple de ce partenariat tripartite ♦ EM

Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Hervé Marguet

Annulation du Plan local d'urbanisme : se lamenter ou rebondir ?

Dans la délibération du 19 juin 2008, maintenant annulée par le tribunal administratif, on ne trouve aucun objectif. Le mot objectif n'apparaît jamais dans cette délibération longue de 4 pages. Les enjeux y sont exposés longuement. Et certains, dit le tribunal, sont « formulés dans des termes inintelligibles » et ne peuvent « donner lieu à la moindre concertation avec les habitants de la commune ».

Pourquoi s'étonner de la décision du tribunal ?

Vis-à-vis de ce jugement on peut avoir la tentation du repli, se contenter d'être sur la défensive avec le leitmotiv de dire : « c'est injuste ». Nous proposons, à l'opposé, de saisir l'occasion de cette nouvelle démarche PLU pour fixer des objectifs clairs dans plusieurs domaines : la densification urbaine et la mixité sociale, l'achèvement de la requalification de Gabriel Péri sans augmenter la circula-

tion automobile, des choix tournés résolument vers la transition énergétique comme vecteur d'emplois locaux, porteuse de la santé publique sur une cuvette grenobloise très polluée et, ce qui ne gêne rien, source d'économies budgétaires dans la durée pour les finances de la commune...

C'est l'occasion d'engager une réelle concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, le plus en amont possible et non pas, comme cela s'est passé pour l'écoquartier Daudet, quand les dossiers sont terminés ou bien avancés. Les outils pour aller à la rencontre de leurs préoccupations et de leurs besoins existent comme les forums ouverts, véritables laboratoires d'idées citoyennes.

Cette démarche demande de changer les habitudes des experts et des élus locaux, de renoncer aux évidences techniques et aux discours d'autorité afin de renforcer la démocratie locale. Le groupe Couleurs SMH souhaite à tous les Martinérois une bonne et heureuse année 2015 où la concertation sur le PLU, qu'on espère riche et fructueuse, tiendra toute sa place ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE UMP



Mohamed Gafsi

Renaudie : le quartier de la discorde

Lors du dernier Conseil municipal nous avons eu la surprise d'apprendre qu'un engagement entre l'Opac 38 et la ville de Saint-Martin-d'hères avait été pris lors de la vente de notre patrimoine immobilier en direction du bailleur social. Cet engagement stipule que l'Opac 38 s'engageait à rénover les appartements anciens achetés. Nous avons demandé à avoir une copie de cet engagement et nous veillerons à ce qu'il soit enfin respecté.

De fait, une rénovation de plus de 1,7 million d'euros ont été débloqués pour la rénovation de 48 appartements dans le

quartier Robespierre, la ville s'engageant à hauteur de 105 000 euros. Cela signifie un coût par appartement de 36 300 euros et on ne peut que s'en féliciter.

Depuis des années les habitants du quartier Renaudie, qu'ils soient locataires ou bien

propriétaires, exigent eux aussi que l'Opac prenne ses responsabilités et entame un projet de rénovation. Je tiens à rappeler notamment que des appartements ont été vendus à des propriétaires, qui aujourd'hui vivent un véritable cauchemar auquel aucun d'entre nous ne peut rester insensible. Entre les dégradations, les fuites en tout genres, le degré d'humidité avec tout ce que cela implique comme conséquences néfastes sur la santé etc. On ne sait plus ou donner de la tête. Cette situation qui est un véritable enjeu de santé publique n'a que trop duré et il est grand temps que l'on passe des paroles aux actes. J'ai personnellement contacté la direction de l'Opac, afin d'être reçu en tant que conseiller municipal et conseiller de Grenoble Alpes Métropole pour évoquer ce sujet avec le président, mais ma demande a été classée sans suite.

Désormais, avec la connaissance qu'un engagement écrit a été pris, nul ne pourra plus se défausser de ses responsabilités, et nous ferons en sorte que les intérêts de tous soient respectés ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Asra Wassfi

Les Maltraités de l'OPAC

Les habitants de Renaudie avaient à maintes reprises demandé à être traités correctement par l'Opac et la ville en matière de rénovation, de sûreté et de maîtrise des loyers. L'inauguration de la "résidentialisation" a été la goutte de trop.

Les habitants ont manifesté leur colère face aux malfaçons des travaux effectués sans même que les habitants soient prévenus de l'arrivée des artisans. Les artisans viennent sans se coordonner. L'Opac ne prévient pas les locataires et ne contrôle pas la livraison des travaux. Un monsieur explique que sa terrasse ressemble à un bateau. Un autre dit que le déplacement

de la chaudière à plusieurs mètres a fait doubler sa facture d'eau. Mais en général, il n'y a pas de travaux. Certains attendent depuis 2 ans qu'on leur répare une vitre. Un monsieur dit qu'il n'a plus de boîte aux lettres depuis un mois. Une famille a sa fille qui souffre d'asthme à cause

de l'humidité. Et l'humidité, c'est bien le 1^{er} des problèmes. Depuis plusieurs années, l'Opac et la ville ont laissé des fissures un peu partout dans le bâti sans les réparer. Aujourd'hui, tout le quartier a pris l'eau. Si rien n'est fait de manière urgente, alors dans moins de 10 ans une partie du quartier sera bonne à raser. Des dizaines de logements de l'Opac souffrent d'humidité. Tout le quartier paie dans les charges l'enlèvement d'encombrants pour des encombrants déposés sauvagement par l'extérieur.

Les "travaux réalisés" ont fait grimper les loyers pour des services inexistantes. L'Opac, bailleur public et social, dont des élus participent à son Conseil d'administration ne respecte pas ses obligations de bailleur et syndic. La première mission est la conservation du patrimoine bâti par tout moyen. La deuxième mission est mettre en œuvre les actions visant à la salubrité et la sécurité des logements dans une gestion quotidienne et urbaine de proximité. Une gestion défailante. L'Opac a fait 11 millions d'euros de bénéfice en 2011 ♦ www.asrawassfi.com

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Plu : rester mobilisé et offensif

Après l'annulation de notre Plu (Plan local d'urbanisme) par la Cour administrative d'appel de Lyon suite à un recours de Géant Casino pourtant rejeté par le tribunal administratif de Grenoble, nous avons su rebondir rapidement.

Le Pos (Plan d'occupation des sols) a été mis en révision dès le Conseil municipal du 16 décembre 2014. La majorité est mobilisée et soudée sur ce dossier.

Par ailleurs, nous avons travaillé étroitement avec la Métropole (Président, vices-présidents, services) pour faire en sorte que la politique locale de l'habitat que nous partageons ensemble

Michelle Veyret

ne soit pas compromise. Nous mettons tout en œuvre pour retarder le moins possible certaines opérations, en particulier l'écoquartier Daudet.

L'habitat et le cadre de vie restent les dossiers prioritaires dans notre ville. Les projets de développement de qualité pour soutenir l'emploi et l'attractivité de notre territoire sont une évidence.

Aussi, nous avons pris les bonnes décisions dans un esprit constructif et offensif au service des Martinérois.

Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le mois dernier constitue un moment fort de la vie de la collectivité. Dans la lignée de son plan de réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros, sur la période 2015-2017, le gouvernement prévoit dans le projet de budget de l'État pour 2015, 21 milliards d'économies à réaliser, dont 3,7 milliards pour les collectivités locales, qui subiront de ce fait une véritable cure d'austérité ! Aujourd'hui, le chiffre de 2 000 milliards de la dette permet au gouvernement de "semer la panique" dans l'opinion afin que les contribuables consentent, sans les approuver pour autant, aux nouvelles mesures d'austérité qu'on leur annonce.

Il est plus qu'urgent que le gouvernement mette un frein à sa politique libérale, directement dictée par le monde de la finance, qu'il disait pourtant vouloir combattre, et aussi par la commission européenne, qui pousse notre pays à rentrer dans les rails de la sacro-sainte règle du respect des "3 % de déficit public".

Lors de ce Conseil, nous avons réaffirmé avec force nos valeurs qui restent intactes notamment le maintien d'un service public de proximité et de qualité et la non-augmentation des impôts.

Belle et heureuse année à toutes et tous ! ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



Bonne année 2015

L'année 2014 a été une année pleine d'espérance pour la population Martinéroise, principalement fin mars avec l'élection municipale, donnant la majorité à la liste "d'Union de la Gauche" pour une gestion claire et sans fausses promesses.

Cette année, plusieurs Martinérois et plusieurs associations ont été honorés pour leurs actions. On peut retenir plusieurs temps forts comme : le quarantième anniversaire de la révolution des œillets, en soutien à nos amis portugais, le 99^e (triste) anniversaire du génocide Arménien. Nous avons rencontré les Martinérois sur des sites verdoyants et écologiques, au parc Jo

Giovanni Cupani

Blanchon et sur la colline du Murier que l'on appelle aussi le poumon vert de l'agglomération. En effet l'écologie est un état d'esprit et non un parti politique. Nous avons augmenté l'amplitude horaire de la police municipale, permettant de rassurer les martinérois. Nous avons organisé avec succès, le 7^e Forum des associations. Nous avons fêté le 70^e anniversaire de la Libération de Saint-Martin-d'Hères. Ce fut l'occasion pour les Martinérois d'assister à un feu

d'artifice et à un bal populaire, espace de convivialité, de rencontres et d'échanges. Ces différentes actions et bien d'autres ont bien occupé les deuxième et troisième trimestres de cette année. Ce dernier trimestre, les services de la ville et les élus se sont mobilisés pour assurer que le passage en métropole se fasse dans de bonnes conditions en protégeant les intérêts des Martinérois. Conscients que cette année 2014 a été une année d'austérité, nous avons en compagnie de nos partenaires politiques, veillé à réduire les dépenses tout en conservant un service public de très bonne qualité. Nous serons vigilants à ce qu'il n'y ait pas de dérapage financier qui pourrait peser sur le pouvoir d'achat des martinérois. Nous ne pouvons pas demander aux citoyens de faire des sacrifices et nous élu(e)s socialistes ne pas montrer l'exemple.

Houriya, Nathalie, Fabien, Mohammed, Jean, élu(e)s du groupe socialiste vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



S'engager contre la baisse des dotations de l'État !

- 1,2 millions d'euros en 2014, - 2 millions d'euros en 2015, - 3,8 millions d'euros en 2016, - 5 millions d'euros en 2017 ! Voilà l'ampleur de la baisse annoncée des dotations de l'État pour la ville de Saint-Martin-d'Hères et ses habitants.

Cette somme, 12 millions d'euros sur 4 ans, c'est au moins 2 écoles refaites dont aurait tant besoin notre commune, c'est deux fois le budget annuel de l'action sociale alors qu'augmente sans cesse la précarité, c'est 10 kilomètres de nouvelles pistes cyclables pour fluidifier nos déplacements. Le pouvoir d'agir des mairies c'est aussi le soutien aux associations

Thierry Semanaz

sociales, culturelles et sportives ; c'est construire et rénover des logements de qualité ; ce sont des moyens pour la prévention et la tranquillité publique ; c'est mieux accompagner nos aînés ; c'est la transition énergétique. Le pouvoir d'agir des mairies, c'est préparer l'avenir !

Si les députés et les sénateurs votent ces baisses, les conséquences seront lourdes sur les services publics de proximité mais aussi sur l'emploi. En effet, les collectivités assurent 70 % de l'investissement public. Elles alimentent ainsi directement les carnets de commandes de nombreuses entreprises locales.

Aujourd'hui, plus de 10 000 communes et intercommunalités, de toutes tailles et de toutes sensibilités politiques, se mobilisent car elles ne veulent pas devenir les sous-traitants d'une politique d'austérité qui asphyxierait l'économie locale et dont chaque habitant-e souffrirait. Martinérois, martinéroises, aidez-nous à casser la spirale de l'austérité. Martinérois, martinéroises, aidez-nous à sortir de cette politique dévastatrice. Nous comptons sur votre soutien. Nous vous souhaitons, néanmoins, malgré ces perspectives peu réjouissantes concernant nos politiques publiques, la meilleure année 2015 possible pour vous et l'ensemble de vos proches ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ L'HEURE BLEUE

Invitations hivernales

Un spectacle de danse, un duo d'humoristes et une performance de deux clowns sont au programme de l'heure bleue pour le seul mois de janvier. Trois propositions qui feront la part belle à l'émotion.



► *Some dance to...*, C^e Scalène.

L'année 2015 s'ouvrira sur une chorégraphie signée par la grenobloise Youtci Erdos de la C^e Scalène. Sa nouvelle création *Some dance to...* sera jouée sur la scène de l'heure bleue mercredi 14 janvier. Au programme, quatre danseurs pour une pièce qui met en regard la danse, au sens commun, comme moyen de célébration, et la danse contemporaine, plus abstraite, qui envisage la vie comme un terrain de création artistique. *Some dance to...* interroge les spectateurs sur les raisons qui poussent les gens à danser. Pourquoi danse-t-on ? Et la chorégraphe d'apporter quelques éléments de réponses : « *Certains dansent pour se souvenir, d'autres pour oublier, d'autres encore pour célébrer ou s'amuser, pour sortir de soi, ou tout simplement pour vivre... Les raisons sont multiples, évidentes ou pas, interdépendantes ou pas, et pas nécessairement déconnectées les unes*

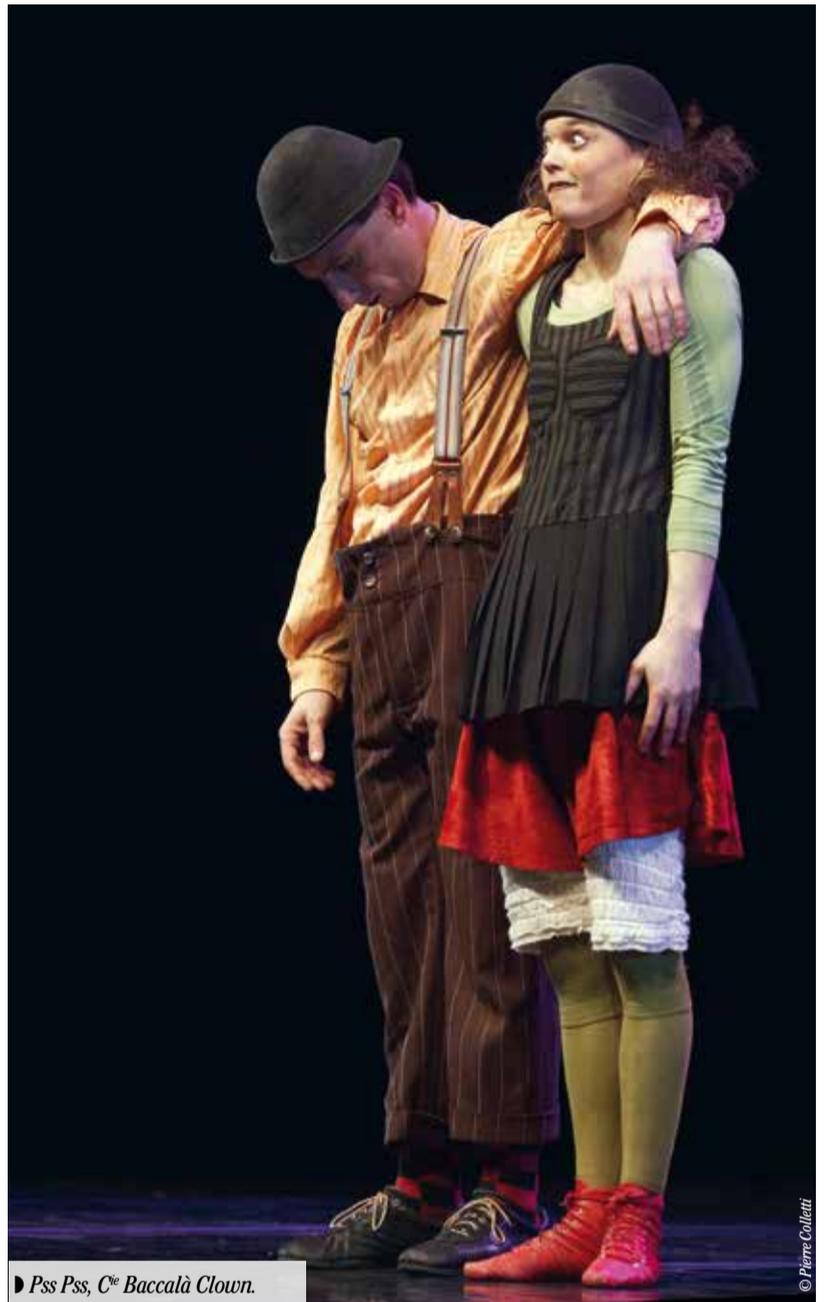
des autres. » En outre, le processus du projet intègre un travail à partir d'anciens films collectés ici et là.

Christophe Alévêque et Serena Reinaldi

Après plusieurs one man show corrosifs, principalement axés sur la politique et l'actualité, Christophe Alévêque partage aujourd'hui la scène avec Serena Reinaldi dans un spectacle intitulé *2 000 ans de mensonge*. Celui-ci raconte l'histoire de Maddy alias Marie-Madeleine et JC alias Jésus-Christ. Après une enquête fouillée, deux conférenciers amateurs mais très appliqués, vont révolutionner la face du monde et remettre en question l'avenir de l'humanité ! « *Et si finalement, les récits de nos origines et les interprétations abracadabrantesques sur ce duo fondateur n'étaient qu'une immense supercherie, fomentée par les hommes dans le but d'échapper à l'aspirateur ?* »



► *2 000 ans de mensonge*, Christophe Alévêque et Serena Reinaldi.



► *Pss Pss*, C^e Baccalà Clown.

Présentée le vendredi 23 janvier, cette pièce est l'occasion pour les deux humoristes de refaire 2 000 ans d'histoire en dénonçant les inégalités hommes-femmes dans la société.

Spectacle de Clowns

Dans un registre totalement différent, la salle de spectacle municipale accueillera la C^e Baccalà Clown mercredi 28 janvier qui présentera son spectacle intitulé *Pss Pss*. Poétique, surréelle, intimiste et infiniment drôle, *Pss Pss* est une création qui met en scène deux clowns contemporains – Camilla Pessi et Simone Fassari – jouant la danse du désir et de l'être

à deux, avec le langage universel du corps et du regard. Personnages sans parole, ils emmèneront le public dans une performance sans temps, hors du temps, avec toute la gravité, l'insouciance et la cruauté de l'enfance. Sur scène, ils s'aimeront, s'affronteront, se réconcilieront et se supporteront, toujours touchants dans leur envie de réussir.

Amateurs de danse contemporaine, férus d'humour grinçant et amoureux de poésie sont donc invités à pousser les portes de l'heure bleue à l'occasion de cette programmation éclectique hivernale à consommer sans modération ♦ EM

Voix-si

Voix-la

La chorale Voix-si Voix-la organise son concert annuel du nouvel an le 18 janvier à 17 h à la chapelle Saint Maurice, place Paul Eluard. Tarif 6 €. Suivi d'un pot convivial avec vin chaud et friandises ♦

Concert

Solidaire

L'Union d'habitants Liberté village organise au profit de l'association Autisme Besoin d'Apprendre Isère un concert dimanche 18 janvier à 17 h, à l'église Saint Martin (150 avenue de la Galochère). Au programme, deux groupes vocaux : La Solorma (chants du monde) et La quinte du loup (polyphonies sacrées et chansons profanes). Participation libre ♦

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉ-DÉBAT

Judi 15 janvier à 20 h

En présence du réalisateur

L'ESSENCE DE LA TERRE

Documentaire de Philippe Goyvaert

Le film montre les conséquences sociales et environnementales du développement des agrocarburants au Guatemala. Dans le Petén, des paysans mayas chassés de leur terre témoignent des méthodes violentes souvent employées à leur égard. Mais la résistance s'organise...

CINÉ-GÔÛTER

Mercredi 21 janvier à 14 h 30

DANS LE CADRE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM NATURE ET ENVIRONNEMENT DE LA FRAPNA

Courts-métrages : *Flocon de neige*, *The Change*, *The Old Santiago et the Sea*, *Slow life*, *Sounds of Nature*, *Kiekje / Snapshot*, *Gypaetus Helveticus*, *Les as de la jungle* : *Mission Zénitude*

CINÉ-DÉBAT

Judi 22 janvier à 20 h

Animé par Yanis Thomas, contributeur à Billets d'Afrique

THE AMBASSADOR

Documentaire de Mads Brügger

Le journaliste Mads Brügger, muni d'un faux passeport diplomatique, s'envole pour la République Centrafricaine. Sur place, il se fait passer pour un riche homme d'affaires, une couverture pour infiltrer un important trafic de diamants...

CINÉ-MATINÉE

Dimanche 25 janvier à 11 h

LE PETIT MONDE DE LÉO

De Giulio Gianini, dès 2 ans

Courts-métrages : *Un Poisson est un poisson*, *Cornelius*, *C'est à moi*, *Pilotin*, *Frédéric*

Réservations conseillées au 04 76 54 64 55 ♦

■ EXPOSITION ESPACE VALLÈS

Gilbert & George et Obey

Du 22 janvier au 14 mars, l'espace Vallès accueille les œuvres de Gilbert & George et Frank Shepard Fairey, alias Obey, de la collection Claudine et Jean-Marc Salomon.

ESPACE

Vallès
Les œuvres de Gilbert & George et Obey de la collection Claudine et Jean-Marc Salomon sont à découvrir à l'espace Vallès du 22 janvier au 14 mars. Vernissage de l'exposition jeudi 22 janvier à partir de 18 h 30 ♦

Collectionneur d'art contemporain, le couple installé en Haute-Savoie crée en 2001, à Annecy, la fondation Salomon. Claudine et Jean-Marc Salomon signent là leur engagement « pour la création d'aujourd'hui dans un espace dédié à sa diffusion » et donnent comme mission à l'établissement « d'être un lieu vivant et propice à la rencontre entre les créateurs, les amateurs d'art contemporain et un public le plus large possible ». C'est dans ce même esprit constant d'ouverture au plus grand nombre que les œuvres issues de leur collection s'exportent hors les murs.



engagés, d'acteurs et chanteurs... Inspirées par Andy Warhol, Alexander Rodtchenko, Barbara Kruger ou encore Diego Rivera, ses créations qui "claquent" et s'imposent au regard sont dominées par le rouge, le noir et les couleurs vives en général. Considéré comme « l'un des meilleurs et des plus influents artistes du street art actuel », Obey est aujourd'hui installé en Californie où il dirige avec son épouse l'agence de publicité Studio Number one ♦ NP

Deux personnes, un seul artiste

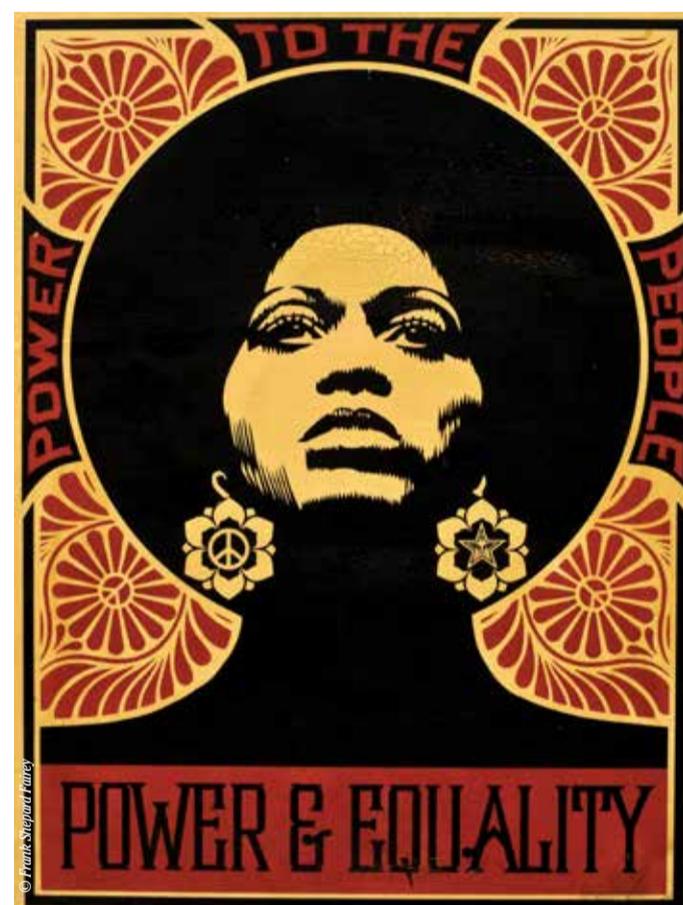
Gilbert Proesch est né en Italie en 1943. Georges Passmore voit le jour en Angleterre en 1942. Ils se rencontrent en 1967 à la St Martin school of art où ils étudient la sculpture. Ils forment le couple d'artiste Gilbert & George depuis la fin des années 1960, période durant laquelle ils réalisent des performances en duo, se définissant comme « sculptures vivantes ». Plus tard, ils jetteront leur dévolu sur la photographie et le photomontage, sans cesser de se mettre en scène pour aborder les thèmes – société, politique, religion, mort, homosexualité, sexe... – qui leurs sont chers et qu'ils puisent, tels des ethnologues, dans la vie en milieu urbain. « L'art de Gilbert & George se compose à la fois d'un univers personnel – intense, effrayant, solitaire, tendre, abject, joyeux, combatif, provocateur, dément, calme, contemplatif, vertigineux, passionné,

moderne – et d'un point de vue sur le passé, le présent et le futur. » Omniprésents dans leurs photomontages de grand format saturés de couleurs vives et contrastées, ils apparaissent telles des statues impassibles et imperturbables, drapés dans leur inséparable costume de tweed qui contribue à leur donner cet éternel air "pince-sans-rire". Après plus de quarante ans de création, ce couple emblématique de la scène contemporaine internationale continue de prôner l'art pour tous (Art of all).

L'un des pionniers du street art

Sérigraphiste, fresquiste et publiciste, Obey (Frank Shepard Fairey) est né en 1970 en Caroline du Sud. Issu de la scène skateboard, il commence dès l'adolescence à dessiner sur des T-shirt et des skateboard. En 1989, il crée la campagne de stickers André the Giant* has a Posse. Le million

d'autocollants collés dans l'espace public fait son effet et démontre la capacité d'action de cette nouvelle forme d'expression urbaine. Suite à des déboires juridiques (la marque de sport représentant le catcheur André the Giant poursuit l'artiste), il lance une nouvelle campagne, Obey The Giant, Obey reprenant l'un des slogans du film *Invasion Los Angeles* de John Carpenter, qui deviendra son pseudonyme et une marque de vêtements et accessoires divers. Diplômé de l'école Rhode Island school of design, il doit sa célébrité mondiale à la campagne d'affiches HOPE qu'il lance en 2008 en soutien au candidat Barack Obama aux élections présidentielles. Teintées de provocation et d'insolence, ses œuvres détournent volontiers affiches publicitaires, panneaux de signalisations et propagandes populistes, s'approprient le visage de personnages politiques, de militants



■ ASSOCIATION

Les danses traditionnelles à l'honneur

Association

ATP
www.folkta.fr
contact@folkta.fr
06 65 72 78 03 ♦

Avis aux amateurs de danses traditionnelles en tous genres ! L'association des Arts et traditions populaires (ATP) propose des stages et ateliers destinés aux novices et aux danseurs chevronnés.

Fondée en 1978 et composée uniquement de bénévoles, l'association a pour vocation l'apprentissage et la transmission des danses traditionnelles de France (danses bretonnes, danses du Sud-ouest, bourrées...) et d'ailleurs (cercle circassien, chapeloise, scottish...). Elle propose des cours et stages de danse et organise régulièrement des bals folks et des fest-noz... Le fest-noz (en pays breton) ou bal breton (en pays gallo) est un rassemblement festif basé sur la pratique collective des danses traditionnelles de Bretagne, accompagnées de chants ou musiques instrumentales. Au-delà de la pratique

de la danse, le fest-noz se caractérise par une intense convivialité entre chanteurs, musiciens et danseurs, une importante mixité sociale et intergénérationnelle et une ouverture aux autres. « Les danses traditionnelles unissent les générations. Elles sont collectives et donnent lieu à des manifestations où l'on se rencontre, où l'on se rassemble », explique Jean-Christophe Chancenotte, trésorier de l'association. D'origine bretonne, il s'investit depuis une quinzaine d'années au sein d'ATP. Les cours de danse hebdomadaires, réservés aux adultes, sont de tous niveaux. L'on y apprend les bases du bal folk, avec

une dominante bretonne, à danser en couple, en chaîne ou en ronde. Le 6 décembre dernier, un grand fest-noz à la salle Texier a ponctué en beauté un week-end d'ateliers d'accordéon diatonique conduits par Yann Dour et de danses de Bretagne du pays Léon avec Ronan Autret. Le groupe ATTrape-pied, familier des lieux, a animé cette soirée placée sous le signe de la détente et de la convivialité. Quant à la formation musicale Les pieds sur la tête, elle anime des fêtes de fin d'année pour les écoles et des ateliers pour apprendre aux écoliers à danser en ronde, en chaîne ou en cortège ♦ EC



■ OMS

L'union fait le sport

Lors de sa dernière assemblée générale, l'Office municipal des sports (OMS) a réuni le mouvement sportif de la commune et affiché sa volonté de développer la pratique du sport auprès de tous les publics.



► En juin, le club de judo et l'ASM invitaient les jeunes à "Aller au Brésil" dans le cadre de la coupe du monde de foot.

L'OMS est une association qui regroupe les 19 clubs sportifs de la ville et leurs 3 600 adhérents. Présidé par Marcel Cenatiempo, ancien président de l'ESSM Agri tennis, il a tenu son assemblée générale annuelle le 4 décembre dernier. En préambule, son président a constaté avec satisfaction que « les clubs étaient prêts à s'unir pour organiser des manifestations communes ». Et de citer en exemple l'animation sportive "Aller au Brésil", organisée par les clubs de foot (ASM) et de judo à l'occasion de la Coupe du monde de football, ou plus récemment, l'opération conjointe des clubs de volley et de tennis en faveur du Téléthon. « Il est important d'unir le mouvement sportif de Saint-Martin-d'Hères car en allant ensemble dans la

même direction, nous nous renforçons », a-t-il d'ailleurs rappelé.

S'adapter aux changements

Marcel Cenatiempo s'est ensuite interrogé sur les évolutions des pratiques sportives et les réponses à y apporter : « Comment retenir dans nos clubs les personnes qui ont tendance à vouloir essayer plusieurs sports sans se fixer ? Comment intégrer les adeptes de la pratique libre qui souhaitent faire du sport sans les contraintes des entraînements et des compétitions ? » Constatant que le sport au féminin était en baisse dans toutes les disciplines, hormis la gymnastique et l'équitation, le président de l'OMS a considéré que le mouvement sportif martinérois devait s'emparer de cette problématique pour développer

la pratique sportive chez les femmes. « Quant au rapport entre le sport et la santé, nous devons également réfléchir aux offres que nous pourrions développer en termes de prévention et d'accompagnement aux différentes pathologies. » Concernant le centre médico-sportif géré par l'OMS, il a précisé que 630 visites médicales obligatoires pour la délivrance du

certificat d'aptitude à la pratique du sport avaient été assurées en 2014 par les neuf médecins volontaires du centre. Dans un autre registre, il a jugé positive la participation de neuf clubs qui encadrent certaines activités sportives périscolaires des écoles élémentaires de la ville. Quant à Franck Clet, adjoint aux sports, présent à cette assemblée générale, il a assuré le mouvement sportif du soutien actif de la municipalité pour promouvoir le sport pour toutes et tous, et annoncé la tenue du 1^{er} événement "Les rendez-vous du sport", le 2 avril prochain ♦ FR

■ LE BUREAU DE L'OMS

Marcel Cenatiempo (ESSM Agri tennis), président
 Chaïb Rami (Asdrm boxe) et Sylvain Tallet (SMH basket), vice-présidents
 Gisèle Gonzalez (ESSM judo), secrétaire
 Anne-Marie Uvietta, trésorière
 Adli Guerbaa, membre individuel
 10 avenue du 8 Mai 1945
 Tél. 04 76 24 60 46.
oms.smh@free.fr
 Permanence du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h 30.



■ LE TENNIS ET LE VOLLEY ENSEMBLE POUR LE TÉLÉTHON



Dans le cadre du Téléthon, les clubs de volley et de tennis ont organisé une journée commune d'animations sportives pour recueillir des fonds en faveur de la recherche sur les maladies génétiques rares. Samedi 5 décembre, au gymnase Jean-Pierre Boy, 130 personnes ont participé tout au long de la journée à des matchs amicaux de tennis et de volley, par équipes de quatre. Moyennant une inscription de cinq euros pour les adultes et d'un euro pour les enfants, les recettes enregistrées ce jour-là ainsi que les bénéfices de la buvette ont été récoltés au profit du Téléthon. Au total, une somme rondelette de 1 250 euros a été versée à l'Association française contre les myopathies (AFMTéléthon). « Cela fait une dizaine d'années que le club de volley participe au Téléthon et nous

avons décidé, pour cette édition 2014, d'unir nos forces avec le club de tennis qui se trouve juste à côté du gymnase où nous nous entraînons », explique Thierry Cases, président de l'ESSM volley. De son côté, Cédric Massard, responsable sportif à l'ESSM Agri tennis, note que l'ambiance a été excellente entre les joueurs de ces deux sports de balle. « À travers cette belle cause du Téléthon, nous avons appris à mieux nous connaître et à créer une bonne entente entre nos deux clubs » ♦ FR



Hiver

Sports

L'École municipale des sports organise des stages sportifs pour les enfants de 4 à 14 ans, du 9 au 13 février et du 16 au 20 février. Au programme : gymnastique sportive, cirque, yoga, foot-hand-basket, judo, escalade, éveil corporel, initiation au patin, ski alpin, ski de fond-biathlon-raquettes. Inscription obligatoire au service municipal des sports, du mercredi 21 au mercredi 28 janvier. Tél. 04 56 58 92 87 ou 88 ♦

■ ASSOCIATION FRANCE-RUSSIE-CEI

Une énergique coopération avec l'Arménie

Début novembre, Antoine Segura de l'association France-Russie-CEI et le maire, David Queiros, se sont rendus en Arménie pour inaugurer la rue "Saint-Martin-d'Hères" à Khor Virap. Ils ont également participé à l'inauguration du centre technique de Sevan et à la pose de la première pierre de la serre pédagogique d'Artachat, résultats d'une coopération sur l'enseignement des énergies renouvelables débutée en 2011.

Tout a commencé en 2011, quand l'association martiné-rose France-Russie-CEI lance un projet de développement de l'enseignement des énergies renouvelables en Arménie. L'objectif est de former des enseignants, et par ricochet des jeunes, aux métiers des énergies renouvelables. D'abord, une expertise est menée sur le terrain à l'issue de laquelle deux établissements de la commune de Sevan – située à 50 km de Erevan, la capitale du pays – sont sélectionnés : l'école artisanale et le collège d'État, qui seront ensuite rejoints par un établissement d'Artachat (60 km de Sevan) et l'université polytechnique d'Erevan.

Cette première étape passée, la suite du projet a consisté à former cinq enseignants arméniens. La partie théorique s'est faite à distance par l'envoi de modules tandis que la partie pratique s'est déroulée à Saint-Martin-d'Hères, au lycée Pablo Neruda, pendant une semaine à l'issue de laquelle les enseignants sont repartis avec du matériel qui leur a permis de mettre en œuvre leurs apprentissages dès leur retour au pays. La formation ne s'est pas arrêtée là. En parallèle, un système de formation à distance a été mis en place par Hagop Ajamian, professeur au lycée Lamartinière Monplaisir à Lyon, offrant la possibilité à n'importe quel établissement d'Arménie de s'initier aux techniques des énergies renouvelables. « Le but était de les former afin qu'ils deviennent spécialistes des énergies renouvelables et contribuer ainsi à ce que l'Arménie puisse développer sur son territoire ces technologies moins

coûteuses », explique Antoine Segura. Durant cette période de formation étendue de 2011 à 2014, « des liens forts se sont noués avec les partenaires, dont l'établissement scolaire lyonnais qui a fait don de matériel didactique d'une valeur de 70 000 € ». C'est notamment cette donation qui a rendu possible la création du centre électrothèque inauguré début novembre en présence des partenaires français et arméniens, dont la ville de Saint-Martin-d'Hères représentée par le maire, David Queiros. Abrisé dans un bâtiment délaissé de l'école artisanale de Sevan que l'association a complètement réhabilité et aménagé, ce centre est destiné à former professeurs, élèves et entreprises. « Le projet que nous avons élaboré au départ prévoyait un volet environnemental mais aussi les volets économique et social. L'accès à la formation devait être gratuit pour tous les jeunes, les seniors et les chômeurs à la recherche d'une formation et désireux d'acquiescer de nouvelles compétences. Tous devaient s'engager à apprendre les rudiments de la langue française. » Quant à la mise en œuvre concrète des apprentissages, elle suit son chemin : un tronçon de l'éclairage public de la rue menant à l'école artisanale et l'entrée de celle-ci fonctionnera désormais à l'énergie solaire ; une signalétique d'information sur écran se met en place dans des bâtiments publics et une serre pédagogique alimentée par des panneaux solaires installée à Artachat, dont la pose de la première pierre s'est déroulée en novembre, est en passe d'être réalisée ◆ NP



► Pose de la première pierre de la serre pédagogique d'Artachat, en présence du vice-préfet et du maire de Khor Virap (à droite de David Queiros).

■ UN PROJET PARTENARIAL

Initié par l'association France-Russie-CEI qui développe des actions solidaires avec l'Arménie depuis 2000, le projet sur les énergies renouvelables, dont le coup s'élève à 120 000 €, a été possible grâce au soutien financier et à l'engagement de l'association ainsi que du Conseil régional Rhône-Alpes, de

la ville de Saint-Martin-d'Hères, du Sierg (amélioration de la station de relevage, travaux de canalisation et d'assainissement ; arrosage et humidification de la serre), des lycées Pablo Neruda (Saint-Martin-d'Hères) et Lamartinière Monplaisir (Lyon), de la mairie de Sevan, du ministère de l'Éducation nationale et des Sciences d'Arménie, de la ville de Grenoble et du Conseil général de l'Isère.

■ SAINT-MARTIN-D'HÈRES - KHOR VIRAP : AMITIÉ ET SOLIDARITÉ

En février 2012, un partenariat s'est concrétisé entre Saint-Martin-d'Hères et Khor Virap, village de 2 000 habitants freiné dans son développement en raison des très faibles ressources dont il dispose. René Proby, alors maire, avait fait le déplacement pour signer un Protocole d'amitié et de coopération portant notamment sur les domaines de la culture, l'agriculture, l'information et l'enseignement du français. En 2013, Saint-Martin-d'Hères a accueilli une délégation de Khor Virap à deux reprises : au printemps pour le 1^{er} anniversaire de la signature du protocole et à l'automne pour l'inauguration du



► Inauguration de la rue "Saint-Martin-d'Hères" à Khor Virap.

rond-point Khor Virap. En novembre dernier, c'était au tour de Khor Virap d'inaugurer en présence du maire, David Queiros, la rue "Saint-Martin-d'Hères". À cette occasion, le maire a réaffirmé l'engagement d'amitié et de coopération de la ville qui s'est déjà traduit par l'achat d'un échographe pour le dispensaire du village et de matière première pour la réfection de la voirie. Un nouveau projet destiné à développer l'éco-tourisme (Khor Virap abrite un monastère, 1^{er} lieu saint de l'Arménie chrétienne) est en cours d'élaboration. À suivre... ◆ NP

■ ANIMATIONS

Un mois de décembre magique...

La ville profite chaque année des fêtes de fin d'année pour organiser de nombreuses animations, à destination des enfants, des familles et des seniors. Retour en images sur un mois de décembre particulièrement festif.



© P.P.A. 1



© P.P.A. 5



© P.P.A. 2



© P.P.A. 3



9



10

Reconnue pour la féerie de ses rues éclairées (1), Saint-Martin-d'Hères a lancé ses festivités de Noël mercredi 3 décembre avec les illuminations de la place Karl Marx. Après un premier spectacle à la maison de quartier Texier et une déambulation jusqu'à la place, les participants ont assisté à un second spectacle musical *Capharnaïm Cara-*

vane, par la compagnie La soupe aux étoiles (2). Trois jours plus tard, le marché de Noël a rencontré un joli succès populaire sur la place de la République. Les animations ludiques, la parade orchestrée par les Ineffables et les nombreux stands associatifs et professionnels ont ravi les promeneurs tout au long du week-end des 6 et 7 décembre (3 et 4). Déjà présent sur le marché, le père Noël est parti à la rencontre des enfants, à bord de sa calèche comme ce fut le cas cette année au parc Jo Blanchon (5). Tous les enfants en classe de maternelle ont également eu la chance

d'assister à une séance de conte magique, entre le 2 et le 20 décembre. Une initiative offerte par la ville (6). Les personnes âgées n'ont pas non plus été oubliées. Les seniors de la ville ont mangé et dansé dans la joie et la bonne humeur, lors de deux rendez-vous, les mercredis 3 et 10 décembre à L'heure bleue (7 et 8). Des coffrets cadeaux gastronomiques ont aussi été offerts aux personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas se déplacer (9). Un repas de Noël s'est enfin tenu vendredi 19 décembre (10) pour les pensionnaires du logement foyer Pierre Sémard ♦ EM



© P.P.A. 4



© C.C.C. 6



© C.C.C. 7



© C.C.C. 8

■ LIONEL MONTICO



Un certain regard...

Lionel Montico est photographe. Son travail et sa démarche artistique sont guidés par sa passion pour l'image et la lumière, pour les gens qu'il rencontre et les chemins qu'il parcourt.

Lionel Montico photographie depuis l'âge de douze ans. « L'image bien cadrée, l'instant arrêté, cette vision de frac-

tion de vie » faisaient rêver l'enfant qu'il était. Son père, photographe amateur, commencera à l'initier. « Je lui prenais aussi son appareil photo, sans pellicule à l'intérieur, souvent, parce que ça coûtait cher, mais j'apprenais à le manipuler, à cadrer l'image. » De cette période naît une passion qui ne le quittera plus. Pourtant, ses études premières lui feront emprunter un tout autre chemin. Il apprendra le métier d'électricien qu'il exercera en entreprise avant que sa sensibilité pour l'image lui permette de décrocher un poste d'iconographe.

« Un jour, j'ai photographié une fleur sur laquelle on distinguait nettement du pollen sur les pétales. Cette image m'a donné envie de persévérer. » Mais le déclencheur, le travail pleinement abouti qui lui mettra véritablement le pied à l'étrier, sera le premier ouvrage qu'il publie en 2003, *Belledonne – Escapade en pays de lumière*, qui sera suivi d'autres publications révélant des paysages montagneux sublimes par la lumière. La lumière est au cœur du travail photographique de Lionel Montico, « la manière dont elle modifie le paysage me fascine ». Pour saisir le bon instant, il n'hésite pas à faire le guet de longues heures, comme il est prêt à renoncer si le rendez-vous est finalement manqué. Qu'il s'envole pour la Laponie, le Maroc, l'île Maurice, Malte, l'Italie, la Provence ou les montagnes alentour pour suivre une course de trail, de VTT ou rapporter des images pour une agence ; qu'il réponde à la commande de marques et d'entreprises ou encore qu'il réalise un reportage pour des mariés, Lionel Montico est en perpétuelle recherche d'un esthétisme rendu possible par son regard expérimenté sans cesse renouvelé et une technique par-

faitement maîtrisée, par la richesse qu'il puise dans ses rencontres et l'écoute attentive dont il fait preuve. Ces qualités professionnelles et humaines, il les partage volontiers avec d'autres photographes, débutants ou confirmés, lors de stages au cours desquels il les guide dans les massifs de la région grenobloise et leur révèle des points de vue remarquables baignés de belles lumières.

« Derrière chaque photographie il y a une histoire », déclare-t-il. Derrière chaque photographie se cache aussi une préparation minutieuse. Partout où il se rend, il lui faut une carte. C'est la première étape, incontournable « pour me situer, définir le lieu le plus adapté en fonction du relief ». Ensuite seulement il se rend sur place, en repérage, embrasse du regard le paysage et détermine l'angle de prise de vue... Il n'y a plus qu'à déclencher et saisir cette vision de fraction de vie qui le fascinait tant petit et qu'il perpétue ♦ NP



■ MICHEL FATTAL



Éloge de la sagesse

Enseignant-chercheur en philosophie ancienne et médiévale à l'université Pierre Mendès France*, Michel Fattal a reçu en novembre le prix Charles Lyon-Caen de l'académie des sciences morales et politiques pour son livre *Platon et Plotin. Relation, Logos, Intuition*.

Michel Fattal est né en 1954 à Alexandrie, un des berceaux de la culture hellénistique. D'origine libanaise, il n'a que deux ans lorsque sa famille fuit la guerre et s'installe au Liban. « J'ai toujours été contemplatif, je m'émerveillais face à la nature et j'avais d'excellentes discussions avec mon père, médecin et humaniste, qui maîtrisait parfaitement le grec et le latin. » Après son baccalauréat, il part seul étudier à Strasbourg jusqu'à sa thèse de troisième cycle. Puis devient assistant de Pierre Aubenque, éminent spécialiste d'Aristote à Paris IV. Depuis, il n'a eu de cesse de se questionner sur le sens de la vie. « Lorsque je ne philosophe pas, je suis malheureux. Plus que la recherche fondamentale, c'est la relation à l'autre et au cosmos qui m'intéresse. M'appuyer sur une méthode rigoureuse pour tenter de répondre à des questions existentielles me per-

met d'accéder à une forme de bonheur. » Nourri des textes fondateurs de la pensée grecque et romaine, du Christianisme, de l'Islam et du Judaïsme, il développe depuis plus de trente ans une réflexion novatrice sur la notion de logos ("langage", discours, raison...) chez Platon et Plotin, mettant en valeur la dimension de relation et de lien. Lui qui a beaucoup travaillé dans l'ombre considère le prix qui lui a été décerné comme « une consécration, la reconnaissance d'une assemblée de savants ». Chaque matin, de 5 h à 9 h, il pratique la philosophie, « une ascèse qui s'est transformée en seconde nature ». Son secret ? La natation, qui lui procure un sentiment de bien-être et d'harmonie entre le corps et l'esprit. Michel Fattal a fait sienne la célèbre phrase de Socrate « Connais-toi toi-même » qui invite à connaître nos propres limites. Dans une société où l'on veut tout maîtriser, elle rappelle que l'être humain n'est pas un dieu. Et la philosophie, un cheminement initiatique, une quête sans cesse renouvelée vers plus de sagesse ♦ EC

* Michel Fattal vient d'être nommé "professeur invité permanent" à une Chaire de l'Unesco auprès de l'université de Brasilia promouvant la réflexion sur les "sources et les origines de la pensée occidentale".

■ GENEVIÈVE CHMIEL



Dentellière

Geneviève Chmiel est passionnée par les arts du fil et notamment la dentelle aux fuseaux qu'elle a découverte au Puy-en-Velay. En juin, les Martinérois l'ont découvert son savoir-faire à l'occasion du concours Mon voisin a du talent.

Salariée du géant informatique HP pendant 30 ans, Geneviève se voit contrainte de changer de voie professionnelle suite au plan social de 2003. « À ce moment-là, j'ai eu envie de faire un peu le vide et j'ai eu l'idée de faire une partie du chemin vers Saint-Jacques-de-Compostelle en partant du Puy-en-Velay... » C'est dans les ruelles de la cité médiévale qu'elle découvre les ouvrages de dentelles. « J'ai eu un vrai coup de cœur et je me suis dit que je ferai de la dentelle lorsque je serai à la retraite. » De retour à Saint-Martin-d'Hères, elle suit une formation en production florale et décroche un emploi d'ouvrière horticole. Un nouveau poste qui la mène à participer au marché aux fleurs et à la dentelle de Sassenage. « J'ai fait la connaissance d'une femme qui enseigne la dentelle aux fuseaux à Vizille. Cette fois-ci, je n'ai pas hésité. Pourquoi attendre la retraite si je

peux commencer maintenant ? » Conquise, elle apprend les techniques de base et progresse rapidement. « Ce qui me plaît, c'est le côté créatif mais surtout la précision du geste. Avec la dentelle, on ne doit jamais compter son temps. On défait et on refait pour atteindre le bel ouvrage parfaitement exécuté. »

Aujourd'hui retraitée, elle pratique quotidiennement la dentelle aux fuseaux, seule ou aux côtés d'autres passionnées à l'occasion de "couviges", nom traditionnel donné aux réunions entre dentellières. Perfectionniste, elle revient souvent au Puy pour participer à des formations au réputé centre d'enseignement de la dentelle aux fuseaux. Martinéroise depuis quarante ans, Geneviève anime aussi un atelier de tricot tous les jeudis après-midi à la maison de quartier Romain Rolland. « En France, le tricot a une image ringarde alors que c'est une discipline où la créativité coule à flot. C'est un art qui explose dans de nombreux pays à l'image des États-Unis ou encore des pays nordiques. J'aimerais participer à la démocratisation du tricot et de la dentelle en France. » L'animation de son blog (genevievehmiel.canalblog.com) en est la première étape ♦ EM



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

**Commerçants,
artisan, entreprises,
industriels...**

Faites-vous connaître
dans SMH mensuel !

Tél. 04 76 60 74 02

G.P.S. SÉCURITÉ

PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE
RONDES ET INTERVENTIONS

Agence SMH-GRENOBLE

Tél. 07 53 58 96 76

E-mail : gpss@orange.fr

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ Urgences

Samu : 15
Centre de secours : 18
Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de Grenoble) : 04 76 60 40 40
SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73).

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*

- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*

*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ;

bacs bleus (papiers, cartons) le jeudi.

- **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat - Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre Sépard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Liste électorale

Tableaux rectificatifs consultables

Les tableaux rectificatifs du 10 janvier 2015 (regroupant toutes les inscriptions, modifications et radiations opérées sur la liste électorale entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014) seront mis à la disposition de tous les électeurs de la commune auprès du service élections (Maison communale, rez-de-chaussée) du 10 au 20 janvier 2015.

Vacances d'hiver

Accueil de loisirs du Murier

L'accueil de loisirs fonctionnera du 9 au 13 février et du 16 au 20 février.

Le 7^e art sera à l'honneur cette année.

Les inscriptions ont lieu du lundi 12 au vendredi 30 janvier au service enfance, 44 avenue Benoît Frachon (04 76 60 74 51) et dans les maisons de quartier.

Documents à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile, carnet de vaccination (être à jour des vaccins obligatoires ou certificat médical attestant une contre-indication au DT-Polio), en cas d'allergie alimentaire, fournir un certificat médical, justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du Juge aux affaires familiales, jugement de divorce), prise en charge du comité d'entreprise (CE), la "fiche calcul" des prestations municipales, à défaut, la notification Caf ou l'avis d'imposition 2014 (revenus 2013).

Recensement de la population

Du 15 janvier au 21 février

Se faire recenser est un geste civique. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de chaque commune.

Pas besoin de vous déplacer

Durant cette période, les personnes recensées recevront la visite d'un agent recenseur recruté par la mairie qui se présentera chez vous, muni de sa carte officielle qu'il doit vous présenter.

Internet ou questionnaires papier

L'agent recenseur vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires, ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Candidatures

Emplois été 2015

La Ville propose des emplois d'été aux jeunes Martinérois en recherche d'activité salariée durant leurs vacances (juin à fin août). Les postulants devront obligatoirement avoir 18 ans révolus pour être recrutés.

Les missions seront les suivantes : agents de vestiaires, d'entretien des plages à la piscine municipale ; agents de service restauration et entretien, gardien (uniquement le week-end), travaux de maintenance au centre du Murier.

Deux possibilités pour déposer sa candidature :

- Par courrier, adressé à Monsieur le Maire, direction des ressources humaines, 111 avenue Ambroise Croizat.
- En retirant un imprimé de candidature à la direction des ressources humaines, 34 avenue Benoît Frachon, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi toute la journée.

Le délai de dépôt des candidatures étant fixé impérativement au 30 mars 2015, il est recommandé de postuler rapidement. Toutes les candidatures seront étudiées après cette date.

Les CV des candidats n'ayant jamais travaillé dans les services municipaux pendant l'été seront examinées en priorité.

Titulaires du Bafa

Par ailleurs, les personnes titulaires du Bafa ou en cours de formation, intéressées par l'encadrement et l'animation des enfants et des adolescents pendant la période estivale, devront adresser une lettre de motivation à Monsieur le Maire, accompagnée d'un CV avant le 30 mars 2015.

Chutes de neige

Les services techniques prêts à intervenir

Reliés à un dispositif d'alerte météo, les services techniques veillent. Dès qu'un risque neigeux est envisagé, deux agents de la voirie sont mis d'astreinte. Les premières chutes engagées, le responsable du déneigement est alerté et déclenche "le plan neige". Les "mécanisés" sont les premiers mobilisés dès quatre heures du matin s'il le faut. Une quinzaine de personnes volontaires assurant l'approvisionnement et la

conduite des véhicules munis d'une lame se chargent des voiries, priorité étant donnée au déneigement des axes principaux.

En fonction de la nature des chutes de neige et de la situation, c'est ensuite aux "piétons", agents volontaires déblayant à la main, d'intervenir selon des priorités définies : écoles, abribus et quais de tram, bâtiments communaux, trottoirs du domaine public... Si les chutes se poursuivent, les agents qui ne peuvent effectuer leur activité habituelle durant leurs heures de travail viennent renforcer les équipes d'intervention. Dans le cadre d'une démarche de développement durable, la ville s'engage à optimiser l'utilisation des sels de déneigement. C'est ainsi qu'afin de limiter l'impact sur les nappes phréatiques, une utilisation raisonnée des sels de déneigement sur certains sites et cheminements piétons est mise en œuvre par les services municipaux.

Contributions citoyennes

Quand les agents communaux sont en opérations de déneigement, leur travail est d'autant facilité si les Martinérois contribuent à son bon déroulement. Ainsi, en cas d'épisode neigeux, il est demandé aux riverains, dans la mesure du possible, de faire stationner leurs véhicules à l'intérieur des cours ou garages afin de ne pas entraver le passage des engins de déneigement, et de ne pas garer les véhicules à proximité des carrefours : autant de mesures qui permettent de faciliter les manœuvres des engins de déneigement.

Rappelons que les services techniques procèdent au déneigement des voies publiques, les voies privées étant à la charge des propriétaires. Il incombe donc à ces derniers de dégager les trottoirs devant les habitations ou commerces jusqu'à la limite de la chaussée ainsi que le stipule un arrêté municipal s'appuyant sur le code des communes.

Aclass

Le petit bal du lundi

Le P'tit bal du lundi organisé par l'Aclass (Association culture, loisirs, activités sportives seniors) aura lieu lundi 19 janvier, de 14 h à 19 h, à l'heure bleue. Il sera animé par l'orchestre Feeling.

Tarif : 8 euros. Aclass, 1 place de la République. Tél : 04 76 44 39 12

Le Guide 2015 bientôt dans votre boîte aux lettres !



E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

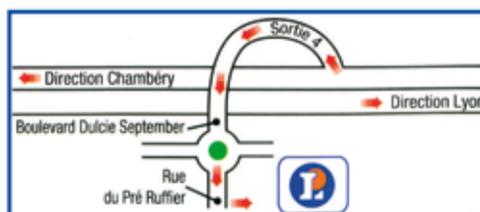
Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERTURE NON-STOP

du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 20 h
Distributeur automatique
de billets à votre service
dans la galerie marchande.